



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

BUDGET 2016

BUDGET 2016

Table des matières	Page
1. L'essentiel sur le budget 2016	2
2. Commentaires par groupe comptable.....	4
3. Budget d'investissement.....	7
4. Gestion des postes.....	8
5. Evaluation globale	9
6. Propositions.....	10
Tableau récapitulatif	11
Classification par nature comptable.....	12
Budget détaillé par domaines et fonctions.....	15
0 Autorités, postes pastoraux, FEPS, médias	15
1 Services centraux	18
2 Diaconie, pastorale	20
3 Catéchèse	23
4 Paroisses et formation	26
5 Œcuménisme mission, coopération au développement	29
6 Théologie, musique sacrée	32
9 Finances et contributions	38
Budget d'investissement	40
Explications par domaines et fonctions.....	Annexe (pages 41-51)

1. L'essentiel sur le budget 2016

Le budget 2015 prévoit les résultats suivants :

Recettes totales	CHF 26'658'800
Charges totales	<u>CHF 27'232'800</u>
Excédent de charges	CHF 574'000

Le budget 2016 que le Conseil synodal soumet pour approbation au Synode présente un excédent de charges de CHF 574'000. Dans le dernier plan financier, l'excédent de charge pour 2016 se montait à CHF 175'900. Cette différence d'environ CHF 400'000 prend en compte l'octroi d'un rabais de 1% sur les redevances à l'Union synodale.

En vue de l'élaboration du budget 2015, le Conseil synodal a formulé une nouvelle fois aux secteurs des instructions contraignantes. Celles-ci ont été respectées afin de compenser les charges supplémentaires sur quelques comptes par des réductions de charges ou des recettes supplémentaires sur d'autres comptes. Ce fut une réussite dans de nombreux domaines d'activités. La somme des nouvelles tâches dans les recettes se monte à environ CHF 728'000 (y compris le rabais sur les redevances des paroisses). L'aggravation par rapport au budget 2015 n'est donc que de CHF 492'000. L'augmentation des charges concernant les coûts du personnel et les charges d'exploitation est essentiellement due à des coûts uniques liés à des projets qui sont financés par la dissolution de provisions ou par des prélèvements sur le fonds de secours et n'ont donc pas d'impact sur le résultat du compte de fonctionnement (charges liées au développement des relations Eglise – Etat, Jubilé de la Réforme, Vision Eglise 21). D'autre part, les coûts pour la publication du magazine de l'Eglise « Ensemble » sont inclus pour la première fois en 2016 dans leur ensemble. En contrepartie, la contribution aux Médias réformés ne pourra être réduite une première fois qu'en 2017 dans la proportion prévue. Pour la première fois aussi, il a été possible de mettre au budget la comptabilité des soldes d'heures des collaboratrices et collaborateurs des Services généraux de l'Eglise. Les charges supplémentaires se monteraient pour 2016 à CHF 150'000.

Les charges supplémentaires peuvent être supportées d'une part grâce à des économies dans quelques secteurs et, d'autre part, grâce à l'augmentation d'environ 1,15% des recettes fiscales dans les paroisses. Cependant, les variations dans les paroisses ont à nouveau été très différentes. Par l'octroi d'un rabais d'un 1,0% sur les contributions à l'Union synodale, nous avons presque entièrement renoncé à une participation à cette hausse des recettes.

Le Conseil synodal considère que l'excédent de charge de CHF 574'000 prévu est supportable :

- Les capitaux propres de l'Union synodale se montent selon le budget à la fin 2015 à 8,9 millions et baisseraient avec le déficit prévu à hauteur de 8,3 millions.
- Grâce à une politique des dépenses restrictive, le plan financier 2016 – 2020 prévoit pour les années suivantes un résultat proche de l'équilibre (voir le document séparé traitant du plan financier).
- L'Union synodale dispose de suffisamment de liquidités, de provisions et de fonds pour financer les investissements à venir ainsi que les gros projets sans devoir contracter de nouveaux emprunts.

En ce qui concerne les recettes, mis à part toute une série de cofinancement avec d'autres Eglises, le canton ou les paroisses, on peut compter sur des rendements d'environ CHF 229'000 grâce aux nouveaux placements et aux trois propriétés immobilières. Le Conseil synodal a décidé de maintenir la contribution aux paroisses pour les services des médias et de consultation pour l'instruction religieuse MBR à CHF 20 par catéchumène.

Pour ce qui est du financement des dépenses extraordinaires liées au développement des relations Eglise – Etat et du projet *Vision Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble*, des prélèvements sur le

fonds de secours sont prévus, pour le projet *Jubilé de la Réforme 2017* la dissolution de provisions et pour la couverture des bourses des prélèvements sur le fonds des bourses. A cela s'ajoutent un prélèvement d'environ CHF 600'000 sur le fonds de secours pour couvrir les contributions de formation pour les participants au Cours spécial ITHAKA Ministère pastoral selon la décision prise par le Synode en décembre 2013.

Le budget 2016 prend en compte les décisions du Synode d'hiver 2013 concernant la gestion des postes. De même, que ce soit pour les postes fixes ou pour les postes liés à des projets, les contingents à disposition sont pratiquement épuisés. Sur les 6'200 points de postes, seuls 63,8 points sont libres en 2016.

Les nouveaux crédits récurrents sont soumis au Synode pour consultation et décision dans un document séparé. Il s'agit d'une part de la poursuite des crédits existants, limités et déjà adoptés, présentant en partie une hausse des montants, d'autre part de véritables nouvelles activités. Ils sont tous compris dans le plan financier au titre des tâches nouvelles.

Somme des propositions pour de nouveaux crédits récurrents	CHF 146'900
Somme des nouveaux crédits d'engagement pour 2016 et 2017 (Vision Eglise 21, Jubilé de la Réforme)	CHF 1'070'000

La rénovation de la propriété du Pavillonweg 5 et 7 est réalisée entre l'automne 2015 et l'été 2016. Le financement est assuré par des prélèvements sur le fonds de rénovation immobilière. Le renouvellement de l'équipement informatique est entièrement préfinancé et ne devrait pas avoir d'implication sur les comptes 2016.

Voici le budget 2016 comparé aux deux années précédentes :

	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016
Total des recettes	25 671 044,16	26 059 280	26 658 800
Total des charges	25 567 865,13	26 141 480	27 232 800
Excédent de recettes/charges	103 179,03	-82 200	-574 000
Attribution à des provisions et des fonds (37)	1 325 997,61	353 170	414 830
Retraits de financements spéciaux (47)	-796 267,83	-158 000	-961 400
Autres dépréciations (383)	0,00	0	0
Excédent net de recettes/charges	632 908,81	112 970	-1 120 570
Dépréciations ordinaires (381/382)	0,00	31 000	62 500
Correction de valeurs (384)	312 294,00	3 000	3 000
Autofinancement (cash flow)	945 202,81	146 970	-1 055 070
Investissements nets	-118 396,00	-2 035 000	-2 435 000
Excédent/découvert de financement	826 806,81	-1 888 030	-3 490 070

A l'exclusion de l'ensemble des attributions et prélèvements prévus sur les fonds, le budget 2016 prévoit un excédent «net» des charges de CHF 1'120'570. Après la comptabilisation de toutes les dépréciations portées au budget et de toutes les corrections de valeurs prévues, il reste un autofinancement négatif de CHF 1'055'070 dont environ CHF 840'000 provenant d'activités extraordinaires financées de manière distinctes (Jubilé de la Réforme, Projet Vision Eglise 21 et préparation du Point final en points de suspension, contribution à la rénovation immobilière du Centre de Sornetan). 2,435 millions de francs devraient être comptabilisés au compte d'investissements. Il en ressort un besoin en liquidité (découvert de financement) de près de 3,5 millions de francs. Nos placements financiers sont échelonnés de manière à ce que les liquidités nécessaires soient assurées en tout temps et qu'il n'y ait besoin d'aucun nouvel emprunt.

Le point d'équilibre entre les charges de personnel, les charges d'exploitation et les contributions ne change presque pas en comparaison avec le budget 2015. Les trois groupes comptables principaux

(30, 31 et 33) augmentent chacun d'environ CHF 300'000 alors que les contributions des paroisses à l'Union synodale n'augmentent que d'environ CHF 22'000 en raison de l'octroi d'un rabais.

L'excédent de charges prévu conduit à une baisse des fonds propres à environ 8,3 millions de francs. Le plan financier présente et commente l'évolution financière pour les années 2016-2020. Il montre que la gestion financière doit être équilibrée dans ces prochaines années. En conséquence, le Conseil synodal estime que l'excédent de charges porté au budget de CHF 574'000 est supportable.

2. Commentaires par groupe comptable

Voici commentés par groupe comptable les principaux éléments sur lesquels se fonde le présent budget (la page 6 présente un graphique de l'évolution des groupes comptables) :

30 Charges de personnel et gestion des postes

- Les charges de personnel (groupe comptable 30) augmentent de CHF 295'000 ou environ 2,6% par rapport au budget 2015 dont environ 1,0% est à mettre au compte de l'octroi d'augmentations de salaire individuelles pour les collaboratrices et collaborateurs conformément au Règlement sur le personnel. Il n'est prévu aucune augmentation de salaire généralisée.
- En raison du Synode de réflexion 2016, davantage d'indemnités sont prévues pour les membres du Synode. De plus, les contributions à la caisse de pension et aux assurances sociales augmentent de 4% à 5% en raison de l'évolution des salaires. En ce qui concerne les «autres salaires», un plus grand nombre d'intérimaires et de stagiaires est prévu par rapport à l'exercice précédent ainsi qu'un deuxième poste pour des personnes aux capacités limitées. La masse salariale pour les emplois fixes et les autres salaires augmente entre 2014 et le budget 2016 d'environ CHF 295'000, ce qui correspond à une croissance de 2% par année. 1% en moyenne provient des augmentations de salaire selon le règlement. L'autre moitié est à mettre au compte de la création de nouveaux postes pour le magazine de l'Eglise *Ensemble* et pour le programme « Dialogue avec la société ». L'évolution des salaires peut ainsi être considérée comme très modérée cette année encore.

Comme le renchérissement annuel était légèrement négatif durant l'été 2015 et que le Conseil-exécutif ne pourra octroyer vraisemblablement aucune compensation au renchérissement pour 2016 au personnel de l'Etat, nous n'avons pas non plus prévu de compensation du renchérissement sur nos salaires. Le Conseil synodal décidera de ce point de manière définitive au début décembre sur la base du renchérissement annuel effectif et en s'appuyant sur la décision du Conseil-exécutif.

- Gestion des postes : le Conseil synodal dispose de plus de flexibilité à la suite de la décision du Synode concernant un nouveau plafond des postes et un contingent distinct de 200 points pour des postes de projet. Les postes de projets correspondront en 2016 à 175 points sur les 200 points accordés et les postes fixes 5'961,2 sur les 6'000 accordés.

31 Biens, services et marchandises (charges d'exploitation)

Ces charges augmentent d'environ CHF 328'000 ou de 6% par rapport à 2015. Les budgets des secteurs ne comprennent pas de hausse au titre de la compensation au renchérissement. Il leur a été demandé de planifier autant que possible les besoins pour les projets en fonction des ressources en personnel disponibles. L'augmentation provient presque exclusivement des manifestations, projets et actions et sont donc principalement à mettre au compte de la première phase des coûts liés au Point final en points de suspension pour le projet *Vision Eglise 21*.

- Les frais généraux administratifs et de fonctionnement (310) augmentent de CHF 10'000, avant tout en raison de coûts d'envoi plus importants.
- Le montant des charges pour les mandats externes et honoraires (311) augmente d'environ

CHF 86'000 par rapport au budget 2015 avant tout en raison de charges prévues à la hausse pour le processus *Développement des relations Eglise – Etat* et en raison des charges uniques pour des projets dans le domaine informatique (Extension de programmes, investigations sur le thème *Banque de données de l'Eglise*).

- Les charges d'infrastructure de bureau (312) comprennent principalement le coût du leasing pour les appareils informatiques et de petits compléments pour le mobilier actuel dans la Maison de l'Eglise.
- Les frais de locaux (313) restent pratiquement inchangés.
- Les charges liées aux campagnes d'information peuvent être réduites d'environ CHF 75'000 par rapport au budget précédent (moins de charges liées aux projets).
- Les charges figurant dans le groupe Bibliothèque, documentation et littérature restent remarquablement constantes cette année encore.
- Il en est de même pour les charges liées aux Rencontres, projets et campagnes (316) qui restent pratiquement inchangés.
- Dans le domaine des cours, séminaires et sessions, on constate pour la première fois depuis longtemps une augmentation marquante. Cette augmentation ne provient pas comme c'est le cas généralement des crédits de projets des secteurs mais avant tout des coûts liés à la préparation du projet *Vision Eglise 21 – Point final en points de suspension* (voir le document séparé à ce sujet).

32 Subventions pour tâches paroissiales et régionales

- Les subventions liées pour les tâches paroissiales (321) augmentent de CHF 45'000 à CHF 76'000 car les projets immobiliers annoncés laissent entendre que des subventions plus élevées devront être octroyées aux paroisses dans le canton de Soleure.
- Par contre, les contributions pour les tâches régionales (groupe comptable 322) n'augmentent que de CHF 14'000 bien qu'une augmentation de CHF 20'000 soit prévue uniquement pour les contributions à la catéchèse spécialisée.

33 Subventions pour œuvres et institutions

- Les contributions à des tiers liées (groupe comptable 331) augmentent d'environ CHF 164'000. La raison en est la hausse des contributions à la CER, la FEPS, la prévention du suicide, la formation d'adulte de l'Eglise WTB, Sornetan et l'EPER. Le recul des contributions aux Médias réformés ne parvient pas à compenser ces augmentations.
- Le montant des contributions libres (332) augmente lui aussi de CHF 154'000. C'est avant tout à mettre au compte des nouvelles contributions ou de l'augmentation de ces contributions à la KIKO (accompagnement spirituel par sms et Internet, Eglises au Championnats du monde de ski, Service d'information Eglises-sectes-religions, contributions aux stages pour les collaboratrices et collaborateurs sociaux-diaconaux dans les paroisses) et des subventions prévues pour des tiers dans le cadre du Jubilé de la Réformation 2017. Là aussi il y a quelques contributions en baisse qui ne parviennent cependant pas à mitiger l'excédent de charges.

34 Subsidés pour des particuliers

- Le montant des subsides pour des particuliers n'augmente que de CHF 20'000 bien que la somme de toutes les bourses (sans les bourses ITHAKA qui sont comptabilisées au compte des investissements) soit inférieure de CHF 38'000 par rapport à l'année précédente (somme réévaluée à la baisse sur la base de l'expérience de ces dernières années).
- Principalement en raison de la formation continue des pasteures et pasteurs, le montant des subsides pour des cours (342) augmente par rapport au budget 2015 du fait de l'augmentation du nombre de demandes.

35 Intérêts passifs

- En raison du niveau des intérêts toujours très bas, le budget prévoit un taux de rendement interne plus bas que pour l'exercice précédent. De plus, le volume des fonds baisse légèrement.
- Grâce au bon niveau des liquidités, il n'y aura pas d'intérêts passifs en 2016 non plus (356)

37 Attributions à des financements spéciaux et provisions

Les attributions aux fonds sont de presque CHF 100'000 en-deçà du budget 2015. En effet, les attributions au Fonds d'encouragement « Installations solaires » sont échues (autorisation pour trois années). Il reste les attributions habituelles (Fonds des bourses, Fonds de rénovation immobilière de Sornetan et des propriétés, attribution minimale sur le Fonds de secours). Pour la première fois, le groupe comptable 375 prend en compte les attributions sur des comptes à terme (soldes d'heures du personnel pour les vacances non prises et primes de fidélité) pour un montant évalué à CHF 150'000.

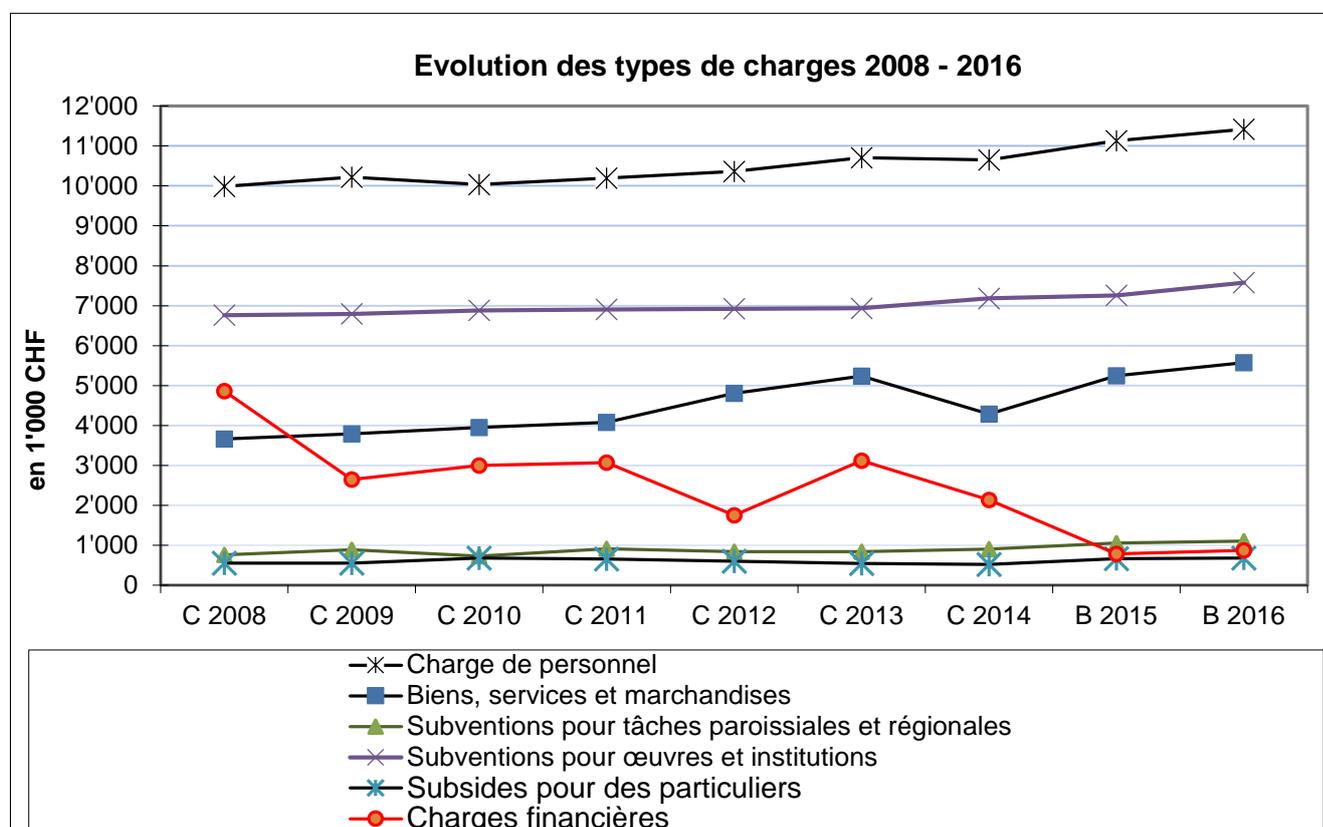
38 Dépréciations

A la fin de l'exercice 2014, toutes les parties du patrimoine administratif avaient été dépréciées. Les dépréciations ordinaires ne portent que sur de petits projets informatiques pour les années 2015 et 2016 ainsi que pour les projets *Vision Eglise 21* et le *Jubilé de la Réforme*. Les autres projets inscrits au compte d'investissements sont financés par un préfinancement ou par des prélèvements sur le Fonds de secours. Ils ne causent ainsi aucune nouvelle dépréciation. A cela s'ajoutent encore CHF 3'000 pour d'éventuelles corrections de valeurs sur des crédits ou de titres.

39 Imputations internes

Nous renonçons en général à l'imputation interne des frais de locaux, des prestations et des recettes.

Le graphique ci-dessous fait ressortir la stabilité de la répartition des trois types de charges les plus importants. Les charges financières constituent une exception en raison des attributions plus ou moins importantes aux Fonds et des préfinancements des investissements.



40 Prestations des paroisses

- Les contributions des paroisses sont calculées sur le taux inchangé de 26,8 pour mille respectivement 11,65 pour mille pour les paroisses soleuroises. Les recettes fiscales ont augmenté dans les paroisses bernoises d'environ 3,9% en moyenne en comparaison avec l'année précédente. En conservant le même taux de contribution, il en résulte une augmentation des recettes d'env. CHF 262'000. Dans les paroisses soleuroises nous comptons sur des recettes de CHF 679'200 en nous appuyant sur les données provisoires. En raison de l'évolution des recettes fiscales dans le canton de Berne, la contribution de l'Eglise du Jura selon la pratique en vigueur augmente de la même manière et atteint ainsi pour 2016 la somme de CHF 76'900.
- Lors de l'adoption des comptes annuels 2014, le Synode avait exprimé un vœu urgent de permettre aux paroisses de profiter dans le budget 2016 du résultat positif de l'exercice. Le Conseil synodal propose donc d'octroyer un rabais de 1% sur les contributions évoquées. C'est pour cette raison que les contributions des paroisses portées au budget n'augmentent que d'environ CHF 22'000. De plus, la contribution aux communautés israélites, calculée sur les impôts des personnes morales, devrait également augmenter (cette contribution avait été sous-évaluée dans le budget 2015).
- Les subventions des paroisses (402) sont en léger recul suite à la baisse du nombre de catéchumènes. Le Conseil synodal a décidé de conserver à CHF 20 le montant par catéchumène.

41 Subvention de la Confédération, du canton et des Eglises

En ce qui concerne le cofinancement de nos tâches par le canton et les autres Eglises nationales, on ne compte aucun changement actuellement.

43 Dédommagements, remboursements

La baisse de recettes de CHF 192'000 est à mettre au compte des recettes limitées lors de cours et de sessions (moins de cours avec une participation aux coûts) et à moins de remboursements.

45 Revenus des biens

Une baisse importante des revenus d'intérêts est prévue en raison d'une part du taux inférieur des intérêts et d'autre part de l'allocation de ressources à de gros projets. De plus, nous ne pouvons pas compter sur des gains importants sur les placements financiers. Les revenus sur les locations sont également prévus à la baisse par rapport aux années précédentes en raison des travaux de rénovations prévus pour 2016. Ils seront à nouveau prévus à la hausse dès 2017.

47 Retraits des financements spéciaux

Les retraits sur les fonds (470) servent certes à couvrir les futures bourses à octroyer, mais aussi le financement des charges liées à la première partie des coûts pour le *Point final en points de suspension Vision Eglise 21* (voir à ce sujet le document séparé) et pour le processus *Développement des relations Eglise – Etat*. De plus, le Conseil synodal adresse une proposition séparée au point 5 de ce document. Ces coûts ne peuvent pas être proposés en tant que crédit d'engagement car ils sont largement déterminés de l'extérieur et ne peuvent être chiffrés à l'avance. A cela s'ajoutent que CHF 195'500 devraient être prélevés sur le préfinancement pour le *Jubilé de la Réforme 2017*.

49 Imputations internes

Nous renonçons depuis 2013 à l'imputation interne des locaux, des prestations et des recettes.

3. Budget d'investissements

Le budget d'investissements 2016 prévoit les projets suivants, projets qui créent un patrimoine administratif et feront l'objet de dépréciations dès 2015 :

- *Vision Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble* : CHF 120'000 (2015: 170'000)
- *Jubilé de la Réforme (Projet interne)* CHF 155'000
- *Informatique : projection Banque de données de l'Eglise* CHF 50'000
A déprécier dès 2016 CHF 325'000

Le projet *Cours spécial ITHAKA Ministère pastoral* coûtera vraisemblablement CHF 600'000 en 2016 (2015 : environ CHF 400'000). Il sera financé par des prélèvements sur le Fonds de secours et ne provoquera de ce fait aucune dépréciation.

Pour le projet *Rénovation immobilière Pavillonweg 5+7*, des dépenses pour CHF 1'510'000 sont prévues pour 2016. Le financement se fait également par des prélèvements sur le Fonds de rénovation immobilière et ne provoquera de ce fait aucune dépréciation.

4. Gestion des postes

Base : Règlement d'organisation des structures et des Services généraux.

Art. 23 al. 1 : « Le Conseil synodal dispose d'un total de points de poste pour accomplir la mission des Services généraux de l'Eglise. Ce total comprend toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs au bénéfice d'un engagement ferme. »

Art. 23 al. 2 : « Le total des points de poste est fixé par le Synode. »

Art. 24 al. 2 : « le Conseil synodal est habilité à gérer sous sa propre responsabilité les points de poste accordés dans les limites du total de points fixé par le Synode. »

Gestion des postes 2016

Récapitulatif	Emplois fixes		Postes liés aux projets		Postes au général	
	% de postes	points de postes	% de postes	points de postes	% de postes	points de postes
Chancellerie de l'Eglise	940	1011,5			940	1011,5
Services centraux	1070	935,2			1070	935,2
Diaconie	860	919,8			860	919,8
Paroisses et formation	995	1032,5	1) 130	149,8	1125	1182,3
Catéchéèse	750	740,6			750	740,6
ŒTN-Migration	535	613,9			535	613,9
Théologie	660	707,7	2) 20	25,2	680	732,9
Total prévu	5810	5961,2	150	175	5960	6136,2
Points de postes approuvés		6000,0		200		6200,0
Points de postes libres au 1.1.2016		38,8		25		63,8

Le Synode d'hiver 2013 a fixé un nouveau plafond des points de poste. Ce sont désormais 6'000 points à disposition pour des postes fixes et 200 points pour des postes de projet. Selon le tableau, il reste encore 63,8 points à disposition (125 l'année précédente). Les points pour les postes de projet sont consacrés aux tâches suivantes : *poste « Dialogue avec la société », Consultation pour les paroisses en lien avec la planification des postes pastoraux et Théologie.*

5. Evaluation globale

Le budget 2016 présente un déficit de CHF 574'000 et combiné avec le déficit prévu pour l'année 2015 à une réduction des capitaux propres à 8,28 millions de francs. Le Conseil synodal estime que

ce résultat est supportable, d'autant plus que, selon le plan financier 2016-2020, les résultats de ces prochaines années devraient être équilibrés à une exception près. Le budget est d'une part marqué par une forte stabilité des coûts en ce qui concerne les activités traditionnelles et exprime d'autre part que les projets importants aux coûts relativement élevés sont déjà en cours ou sont planifiés. Ces projets montrent que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont en évolution, une évolution qui durera plusieurs années et qui ne peut être gérée sans l'allocation de ressources supplémentaires (ressources financières ou humaines). La réalisation des activités ordinaires doit également être assurée, tout comme les réflexions intenses sur l'avenir à moyen terme. Grâce à une stratégie financière anticipative ces dernières années, nous nous trouvons dans une situation heureuse, permettant de financer ces deux axes importants. Pour les grands projets, des préfinancements ont pu être mis sur pied (Rénovation immobilière Pavillonweg, Jubilé de la Réforme), respectivement des prélèvements sur le Fonds de secours (Relations Eglise – Etat, Cours spécial ITHAKA Ministère pastoral, Point final en points de suspension Vision Eglise 21). Il est d'autant plus réjouissant que, malgré l'octroi d'un rabais sur les contributions à l'Union synodale, un des soucis principaux de nombreuses paroisses ait également pu être comblé. Simultanément, il ressort aussi clairement des chiffres présentés que la marge de manœuvre n'est plus que très restreinte. Vivre des réserves ne permet plus que la réalisation des projets extraordinaires. Conformément aux objectifs de législature, les tâches ordinaires doivent être couvertes par les recettes courantes. Sans aucun doute, il reste comme lors de chaque exercice, une tâche importante, celle de rester attentif à un engagement soigneux des ressources. Le Conseil synodal l'a exigé par le biais d'étroites directives pour l'élaboration du budget de tous les services et peut confirmer que cela fut un franc succès. Il est ainsi confiant dans le fait que le budget 2016 pourra être tenu et que les objectifs à moyen terme pourront être atteints. Il sera encore recherché à ce que des capitaux propres s'élevant de 30% à 50% des recettes annuelles restent à disposition pour la couverture des objectifs à moyen terme. Comme le tableau le montre à la page 9, les actifs propres (somme des capitaux propres et du Fonds de secours) seront certes remarquablement diminués. Selon le plan financier, la somme devrait se monter en 2020 à environ 12 millions, ce qui correspond à environ 47% des recettes annuelles qui se montent à environ 25,5 millions de francs.

Evolution des capitaux propres et du Fonds de secours

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capitaux propres	8'905'800	8'331'800	8'375'400	7'928'700	7'873'900	7'874'500
Fonds de secours	7'780'800	6'710'800	5'425'800	4'625'800	4'425'800	4'225'800
Total	16'686'600	15'042'600	13'801'200	12'554'500	12'299'700	12'100'300

La somme des capitaux propres et du Fonds de secours est investi dans des placements sur du marché financier. Les échéances sont échelonnées de manière à ce que des liquidités suffisantes soient disponibles en tout temps.

Sur la base de tous ces aspects, le budget 2016 peut être considéré globalement comme équilibré. Le Conseil synodal prie le Synode d'approuver le budget 2016.

6. Propositions

En même temps qu'il lui soumet le budget, le Conseil synodal présente au Synode les propositions suivantes :

Budget 2016

Le Synode décide

1. d'appliquer un taux de redevance de 26,8 ‰ de l'impôt simple aux paroisses bernoises,
2. d'appliquer un taux de redevance de 11,65 ‰ des impôts encaissés par le canton aux paroisses soleuroises,
3. de fixer la contribution de l'Eglise du Jura à CHF 76'900,
4. d'octroyer un rabais de 1,0% sur les propositions 1 à 3,
5. de financer les dépenses courantes pour le processus *Développement des relations Eglises – Etat* par des prélèvements sur le Fonds de secours
6. d'approuver le budget 2016 de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura
présentant des recettes de CHF 26'658'800,
des charges de CHF 27'232'800
et un excédent de charges de CHF 574'000

Berne, le 17 septembre 2015

Au nom du Conseil synodal :

Le chef des Services centraux :
Jörg Haberstock

Le responsable des finances :
Willy Oppliger

RECAPITULATION

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	27'232'800.00	26'658'800.00	26'141'480.00	26'059'280.00	25'567'865.13	25'671'044.16
EXEDENT DE CHARGES		574'000.00		82'200.00		
EXEDENT DE REVENUS					103'179.03	
0 AUTORITES, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS	7'455'500.00	833'700.00	6'806'600.00	84'700.00	6'071'824.45	158'364.90
CHARGES NETTES		6'621'800.00		6'721'900.00		5'913'459.55
1 SERVICES CENTRAUX	3'261'500.00	103'400.00	2'921'300.00	98'900.00	3'162'609.44	123'911.78
CHARGES NETTES		3'158'100.00		2'822'400.00		3'038'697.66
2 DIACONIE, PASTORALE	3'201'200.00	412'500.00	3'233'850.00	422'400.00	3'127'104.85	426'114.70
CHARGES NETTES		2'788'700.00		2'811'450.00		2'700'990.15
3 CATECHESE	2'425'800.00	311'900.00	2'411'850.00	303'750.00	2'006'519.45	289'177.90
CHARGES NETTES		2'113'900.00		2'108'100.00		1'717'341.55
4 PAROISSES ET FORMATION	3'296'200.00	222'700.00	3'066'500.00	150'300.00	3'112'296.88	447'078.88
CHARGES NETTES		3'073'500.00		2'916'200.00		2'665'218.00
5 ŒCUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	3'633'100.00	578'600.00	3'629'300.00	578'550.00	3'500'512.10	612'354.65
CHARGES NETTES		3'054'500.00		3'050'750.00		2'888'157.45
6 THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE	3'714'800.00	442'200.00	3'881'930.00	668'080.00	3'332'885.25	498'065.30
CHARGES NETTES		3'272'600.00		3'213'850.00		2'834'819.95
9 FINANCES ET CONTRIBUTIONS	244'700.00	23'753'800.00	190'150.00	23'752'600.00	1'254'112.71	23'115'976.05
REVENUS NETS	23'509'100.00		23'562'450.00		21'861'863.34	

CLASSIFICATION PAR NATURE

	CHARGES	BUDGET 2016 REVENUS	CHARGES	BUDGET 2015 REVENUS	CHARGES	COMPTE 2014 REVENUS
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	27'232'800.00	26'658'800.00	26'141'480.00	26'059'280.00	25'671'044.16	25'671'044.16
Excédent de charges		574'000.00		82'200.00		
3 CHARGES	27'232'800.00		26'141'480.00		25'671'044.16	
30 Charges de personnel	11'421'520.00		11'126'460.00		10'646'513.15	
300 Autorités et commissions	944'400.00		909'100.00		900'102.15	
301 Salaires personnel	6'880'600.00		6'766'800.00		6'705'770.25	
302 Autres Salaires	1'121'900.00		1'050'650.00		1'031'707.35	
303 Contributions ass. sociales (AVS/AI/APG/AC)	706'000.00		674'450.00		647'588.75	
304 Contributions ass. personnel	1'041'000.00		992'840.00		776'894.35	
305 Contributions ass. accidents, indemnités journ. et RC	151'320.00		152'720.00		144'045.40	
307 Défraiements	261'700.00		247'400.00		229'605.20	
308 Formation continue, retraite, supervision	236'800.00		256'900.00		147'005.20	
309 Autres charges de personnel	77'800.00		75'600.00		63'794.50	
31 Biens, services et marchandises	5'577'050.00		5'249'150.00		4'283'825.02	
310 Frais généraux administratifs et de fonctionnement, imprimés	374'000.00		364'100.00		311'321.72	
311 Mandats externes, délégations	724'500.00		627'850.00		508'767.75	
312 Infrastructure de bureau	112'100.00		115'600.00		120'933.85	
313 Frais de locaux	996'650.00		1'010'450.00		1'001'966.39	
314 Campagnes d'information, publications	1'114'900.00		1'191'100.00		736'330.75	
315 Bibliothèque, documentation, littérature	76'200.00		77'000.00		66'019.25	
316 Rencontres, projets, campagnes	295'000.00		291'500.00		299'107.10	
317 Cours, séminaires, sessions	1'782'900.00		1'470'750.00		1'175'530.40	
318 Frais administratifs	20'000.00		18'000.00		17'937.06	
319 Frais divers	80'800.00		82'800.00		45'910.75	
32 Subventions pour tâches paroissiales et régionales	1'102'000.00		1'057'000.00		901'322.50	
321 Subventions pour tâches paroissiales	76'000.00		45'000.00		170'151.40	
322 Subventions récurrentes pour tâches régionales	1'026'000.00		1'012'000.00		731'171.10	
33 Subventions pour œuvres et institutions	7'577'800.00		7'260'000.00		7'183'151.65	
331 Subventions contractuelles	5'519'000.00		5'355'300.00		5'310'725.45	
332 Subventions affectation	2'058'800.00		1'904'700.00		1'872'426.20	

CLASSIFICATION PAR NATURE

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
34 Subsidés pour des particuliers	683'300.00		664'700.00		518'946.35	
341 Bourses	271'500.00		310'500.00		207'837.00	
342 Finances de cours	395'600.00		338'000.00		292'279.65	
343 Dépannages	16'200.00		16'200.00		18'829.70	
35 Intérêts passifs	6'900.00		20'300.00		5'614.85	
355 Intérêts sur avoirs de fonds	6'500.00		20'000.00		5'393.20	
356 Intérêts sur comptes particuliers	400.00		300.00		221.65	
36 Subventions redistribuées	371'400.00		364'200.00		364'200.00	
360 Subventions redistribuées	371'400.00		364'200.00		364'200.00	
37 Attributions à financements spéciaux et provisions	414'830.00		353'170.00		1'325'997.61	
370 Attributions aux fonds	264'830.00		353'170.00		349'441.01	
375 Attributions aux provisions	150'000.00				976'556.60	
38 Dépréciations, Clôture	65'500.00		34'000.00		415'473.03	
381 Dépréciations patrimoine administratif 10%	42'800.00		15'400.00			
382 Dépréciations équipement informatique	19'700.00		15'600.00			
384 Correction de la valeur subventions accordées	3'000.00		3'000.00		312'294.00	
389 Excédent de revenus					103'179.03	
39 Imputations internes	12'500.00		12'500.00		26'000.00	
390 Charges imputées	12'500.00		12'500.00		26'000.00	
4 REVENUS		26'658'800.00		26'059'280.00		25'671'044.16
40 Prestations des paroisses et de l'Eglise du canton du Jura		23'851'300.00		23'829'900.00		22'528'433.70
400 Contributions des paroisses		23'503'200.00		23'477'800.00		22'166'505.00
401 Collectes des paroisses		115'000.00		115'000.00		125'354.70
402 Subventions des paroisses		157'000.00		161'000.00		165'774.00
403 Contributions de l'Eglise du Jura		76'100.00		76'100.00		70'800.00
41 Subventions de la Confédération, du canton et des Eglises		558'100.00		570'000.00		562'470.75
411 Canton		392'000.00		392'000.00		393'568.00
413 Autres Eglises		166'100.00		178'000.00		168'902.75

CLASSIFICATION PAR NATURE

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
43 Dédommagements, remboursements		674'900.00		866'980.00		809'165.18
431 Taxes, participations, remboursements		57'600.00		146'180.00		284'424.93
432 Produit de ventes		9'500.00		9'600.00		15'195.85
433 Taxes de cours et de séminaires, écolages		600'400.00		703'500.00		483'684.10
436 Remboursements neutres						15'196.50
439 Divers dédommagements		7'400.00		7'700.00		10'663.80
45 Revenus des biens		229'200.00		257'700.00		584'506.70
451 Intérêts sur avoirs en banque et CCP		125'000.00		138'000.00		467'773.07
453 Intérêts sur avances et prêts		3'000.00		2'500.00		17'296.88
455 Revenus immobiliers		91'200.00		107'200.00		96'170.90
456 Revenus de participation		10'000.00		10'000.00		3'265.85
46 Subventions redistribuées		371'400.00		364'200.00		364'200.00
460 Subventions redistribuées		371'400.00		364'200.00		364'200.00
47 Prélèvements sur les financements spéciaux et provisions		961'400.00		158'000.00		796'267.83
470 Prélèvements sur les Fonds		765'900.00		158'000.00		358'388.23
475 Suppressions de provisions		195'500.00				437'879.60
49 Imputations internes		12'500.00		12'500.00		26'000.00
490 Charges imputées		12'500.00		12'500.00		26'000.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT	27'232'800.00	26'658'800.00	26'141'480.00	26'059'280.00	25'567'865.13	25'671'044.16
	Excédent de charges		574'000.00		82'200.00		
	Excédent de revenus					103'179.03	
0	AUTORITES, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS	7'455'500.00	833'700.00	6'806'600.00	84'700.00	6'071'824.45	158'364.90
C 20	Synode	356'800.00		294'800.00		284'399.00	
	020.300.01 Indemnités députés	112'500.00		90'000.00		82'862.80	
	020.300.02 Indemnités procès-verbal	25'000.00		20'000.00		23'578.35	
	020.300.03 Indemnités bureau et commissions synodales	25'000.00		20'000.00		27'260.80	
	020.300.04 Indemnités bureau CEG/COFI	8'000.00		8'000.00		3'012.10	
	020.303.01 Contributions assurances sociales	3'600.00		3'600.00		1'973.70	
	020.303.02 Caisse d'allocations familiales, contr.	1'000.00		1'000.00		561.35	
	020.305.01 Contributions assurances-accidents	100.00		100.00		92.70	
	020.307.01 Défraiements des députés	61'200.00		45'000.00		59'426.90	
	020.307.02 Remb. des frais aux commissions synodales	8'000.00		8'000.00		678.70	
	020.310.01 Impression procès-verbal	28'000.00		23'000.00		18'055.90	
	020.311.01 Mandats externes	31'500.00		25'000.00		21'077.10	
	020.311.02 Interprètes et huissiers	21'200.00		18'700.00		16'648.95	
	020.311.03 Vérification des comptes	16'000.00		16'000.00		15'587.80	
	020.317.01 Formation des députés au Synode			3'000.00			
	020.319.01 Frais divers	3'700.00		1'400.00		1'751.60	
	020.319.02 Crédit pour la présidence	2'000.00		2'000.00		1'830.25	
	020.390.01 Charges imputées (secrétariat)	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
C 30	Conseil synodal	1'413'200.00	280'000.00	1'378'400.00		1'109'463.50	6'868.65
	030.300.01 Salaires conseillers synodaux	724'500.00		724'000.00		724'664.45	
	030.303.01 Contributions assurances sociales	43'900.00		44'800.00		44'008.70	
	030.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	13'000.00		13'000.00		12'809.60	
	030.304.01 Contributions assurances personnel	96'700.00		96'700.00		63'395.35	
	030.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	13'000.00		13'200.00		13'045.30	
C	030.307.01 Défraiements Conseil synodal	55'000.00		50'000.00		54'138.75	
	030.307.02 Défraiements commissions	500.00				606.90	
C	030.308.01 Formation continue	1'100.00		7'700.00			
	030.308.02 Retraits et div. sessions CS	22'500.00		22'500.00		9'284.85	
	030.310.01 Forfait pour frais de bureau	35'000.00		35'000.00		35'960.00	
C	030.311.01 Mandats externes	340'000.00		295'500.00		107'348.30	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	
C	030.311.02	Délégations	7'000.00		2'000.00		366.50	
	030.317.01	Conférences, cours et séminaires	27'000.00		29'000.00		16'168.70	
C	030.319.01	Crédit à libre disposition Conseil synodal	20'000.00		30'000.00		12'188.40	
	030.319.02	Crédit à libre disposition question du genre	14'000.00		15'000.00		15'477.70	
	030.431.01	Versements APG et indemnités journ.						6'868.65
C	030.470.02	Prélèvement Fonds de secours; projet Eglise+Etat		280'000.00				
C 31	Chancellerie de l'Eglise	1'470'600.00	10'500.00	1'393'700.00	9'500.00	1'283'270.10	65'218.15	
C	031.301.01	Salaires emplois fixes	1'053'700.00		1'066'200.00		1'035'994.10	
	031.302.01	Autres salaires	115'900.00		35'000.00		27'433.75	
	031.303.01	Contributions assurances sociales	73'300.00		67'800.00		59'820.70	
	031.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions	21'100.00		19'600.00		17'723.30	
	031.304.01	Contributions assurances personnel	142'500.00		135'900.00		100'223.55	
	031.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	19'700.00		20'700.00		17'903.20	
	031.307.01	Défraiements	5'000.00		5'000.00		2'139.10	
	031.308.01	Formation continue	14'300.00		12'000.00		2'273.00	
	031.308.02	Retrait, supervision	3'000.00		3'000.00		2'412.60	
	031.309.02	Autres frais de personnel	600.00		1'000.00		2'969.35	
	031.310.02	Taxes de communication					740.00	
	031.310.04	Imprimés divers	5'000.00		7'000.00		206.30	
	031.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	600.00		500.00		266.55	
	031.311.01	Honoraires mandats externes	5'000.00		10'000.00		4'713.20	
	031.315.01	Journaux, revues	7'000.00		6'200.00		6'683.60	
	031.315.02	Littérature, documentation	3'000.00		3'000.00		1'522.70	
	031.319.01	Frais divers	800.00		800.00		245.10	
	031.332.01	Cotisations	100.00					
	031.431.01	Versements APG et indemnités journ.						40'617.15
	031.431.09	Remboursements divers		500.00		-500.00		1'101.00
	031.490.01	Charges imputées (IKK/CIC), secrétariat Synode		10'000.00		10'000.00		23'500.00
C 32	Service de la communication	942'400.00	5'000.00	976'300.00	2'500.00	576'524.65	8'295.00	
C	032.314.01	"ENSEMBLE" Magazine pour les collabor. de l'Eglise	187'000.00		90'000.00			
	032.314.02	Rapport d'activité	51'000.00		51'000.00		56'132.45	
	032.314.04	Envoi groupé	32'000.00		32'000.00		34'614.40	
C	032.314.06	Médias électroniques	85'000.00		155'000.00		70'040.50	
	032.314.07	Relations publiques	28'500.00		30'000.00		7'312.30	
	032.314.08	Conception, conseil, formation	20'000.00		24'000.00		18'863.80	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe			BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
			CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C	032.314.09	Production d'imprimés	265'600.00		287'000.00		255'070.55	
C	032.314.10	Actualisation Internet	273'300.00		307'300.00		134'490.65	
	032.431.02	Envoi groupé		5'000.00		2'500.00		8'295.00
C	33	Vision Eglise 21	270'000.00	270'000.00				
	033.317.01	Projet Point final en points de suspension	270'000.00					
	033.470.02	Retrait du Fonds de secours		270'000.00				
C	34	Jubilé de la Réforme	195'500.00	195'500.00				
	034.332.01	Contribution à des rencontres	180'000.00					
	034.381.01	Dépréciations Jubilé de la Réforme	15'500.00					
	034.475.01	Dissolution de la provision		195'500.00				
	35	Présence des Eglises dans des expositions	190'000.00	44'700.00	205'000.00	44'700.00	221'242.35	49'084.00
C	035.316.01	Frais de projet Participations expositions	190'000.00		205'000.00		221'242.35	
	035.402.01	Contributions paroisses		5'000.00		5'000.00		9'374.00
	035.413.01	Contributions Eglise catholique romaine		39'300.00		39'300.00		39'330.00
	035.431.01	Contributions de tiers		400.00		400.00		380.00
	36	Médias, journalisme	604'700.00	20'000.00	623'400.00	20'000.00	663'229.70	20'000.00
	036.322.01	Fondation 'Vie Protestante'	28'300.00		28'300.00		28'300.00	
C	036.331.01	Médias réformés	399'000.00		438'700.00		445'771.00	
C	036.331.02	Office protestant des médias OPM	131'900.00		117'000.00		100'945.50	
	036.332.01	"Reformiert" en braille	5'500.00		5'500.00		4'756.20	
C	036.332.02	Centre d'information évangélique Eglises-sectes-religions	36'500.00		30'500.00		33'457.00	
	036.332.04	Telebilingue; contribution Groupe de travail œcuménique pour					50'000.00	
	036.332.06	Foires et projets			3'400.00			
	036.332.07	Eglises au Championnats du monde de ski 2017	3'500.00					
	036.413.01	Contribution CSJ pour CER		20'000.00		20'000.00		20'000.00
	40	Conférence interconfessionnelle(IKK/CIC)					13'500.00	
	040.390.01	Charges imputées					13'500.00	
	50	Commission des recours	2'000.00		2'000.00			
	050.300.01	Indemnités Commission	2'000.00		2'000.00			

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
60	Postes pastoraux propres aux paroisses	18'000.00		10'000.00		18'321.85	
C	060.311.01 Installations	18'000.00		10'000.00		18'321.85	
61	Postes pastoraux régionaux	115'000.00	8'000.00	115'000.00	8'000.00	114'460.85	8'899.10
	061.322.01 Postes pastoraux régionaux	75'000.00		75'000.00		72'084.30	
	061.331.01 Assistance spirituelle en cas de catastrophe	40'000.00		40'000.00		42'376.55	
	061.413.01 Contributions Conférence interconfessionnelle (IKK/CIC)		8'000.00		8'000.00		8'899.10
62	Consécration et de reconnaissance de ministère	68'000.00		46'500.00		44'355.55	
C	062.316.01 Célébration de consécration et de reconnaissance de ministère	68'000.00		46'500.00		44'355.55	
90	Fédération des Eglises (FEPS)	1'607'600.00		1'559'800.00		1'531'424.90	
	090.307.01 Indemnités délégués	10'000.00		10'000.00		9'082.90	
C	090.331.01 Participation aux frais administratifs	1'556'100.00		1'513'000.00		1'481'534.00	
C	090.331.02 Conférences ecclésiales	41'500.00		36'800.00		40'808.00	
99	Contributions diverses, crédit global	201'700.00		201'700.00		211'632.00	
	099.332.01 Annuaire suisse de droit ecclésial	1'700.00		1'700.00		1'632.00	
	099.332.02 Crédit global	200'000.00		200'000.00		210'000.00	
C 1	SERVICES CENTRAUX	3'261'500.00	103'400.00	2'921'300.00	98'900.00	3'162'609.44	123'911.78
100	Secteur Services centraux	1'393'600.00	73'200.00	1'271'050.00	77'200.00	1'296'501.37	72'760.50
C	100.301.01 Salaires emplois fixes	938'100.00		959'800.00		1'001'749.30	
	100.302.01 Autres salaires	164'300.00		52'800.00		60'590.35	
	100.303.01 Contributions assurances sociales	68'600.00		62'900.00		67'321.20	
	100.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	19'700.00		18'050.00		19'205.70	
C	100.304.01 Contributions assurances personnelles	140'200.00		121'900.00		96'457.05	
	100.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	19'800.00		19'100.00		19'418.80	
	100.307.01 Défraiements	500.00		1'000.00		195.80	
C	100.308.01 Formation continue	20'900.00		13'600.00		13'421.75	
	100.308.02 Retraite, supervision	2'000.00		4'000.00		1'814.70	
	100.309.01 Recrutement de personnel	1'100.00		2'000.00		2'913.00	
C	100.309.02 Autres frais de personnel	5'400.00		2'100.00		1'996.60	
	100.310.04 Taxes bancaires et CCP	3'000.00		3'000.00		2'953.07	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
100.310.05	Imprimés divers	7'000.00		7'000.00	6'355.05	
100.311.01	Honoraires mandats externes	500.00		1'000.00	296.15	
100.315.01	Journaux, revues	100.00		200.00	106.40	
100.315.02	Littérature, documentation	2'300.00		2'500.00	1'606.45	
100.332.01	Cotisations	100.00		100.00	100.00	
100.400.01	Paroisses pour admin. péréquation financière		65'000.00		65'000.00	65'000.00
C 100.431.01	Versements APG et indemnités journ.				3'200.00	837.00
100.431.09	Remboursements divers		2'000.00		2'000.00	1'200.00
100.432.01	Vente de publications		3'000.00		3'500.00	2'522.20
100.439.01	Dédommagements divers		700.00		1'000.00	701.30
100.490.01	Charges imputées		2'500.00		2'500.00	2'500.00
C 110	Services informatiques	543'800.00	13'700.00	484'850.00	9'700.00	521'119.05
110.301.01	Salaires emplois fixes	185'000.00		182'400.00		176'408.05
110.303.01	Contributions assurances sociales	11'600.00		11'400.00		11'170.85
110.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions	3'300.00		3'300.00		3'175.30
110.304.01	Contributions assurances personnel	10'500.00		10'000.00		16'118.00
110.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	3'500.00		3'600.00		3'387.10
110.307.01	Défraiements	1'000.00		1'000.00		
110.308.01	Formation continue	5'000.00		5'000.00		1'410.00
110.308.02	Cours personnel	1'000.00				
110.310.01	Matériel de consommation courante	1'200.00		1'000.00		
C 110.310.03	Exploitation du réseau	28'800.00		26'000.00		17'236.80
110.310.04	Assurances	2'500.00		2'500.00		2'487.75
C 110.311.01	Mandats externes, maintenance	203'300.00		158'150.00		218'370.85
110.312.01	Acquisitions, installations	5'000.00		4'000.00		4'184.05
110.312.02	Entretien, réparations	3'500.00		6'000.00		10'406.05
C 110.312.03	Exploitation Imprimantés/copieurs	58'000.00		54'000.00		56'517.60
110.315.01	Littérature spécialisée	500.00		500.00		246.65
110.319.01	Frais divers	400.00		400.00		
C 110.382.01	Dépréciations	19'700.00		15'600.00		
110.431.01	Versements APG et indemnités journ.					208.25
110.431.02	Recettes prestation informatique		8'000.00		4'000.00	9'539.20
110.431.09	Remboursements divers		5'700.00		5'700.00	7'299.30

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C 120	Immeuble Altenbergstrasse 66	897'300.00		891'500.00		874'541.02	19'399.68
C	120.312.01 Acquisitions infrastructure de bureaux	34'900.00		17'400.00		34'559.15	
	120.312.02 Entretien infrastructure de bureaux	5'000.00		5'000.00		811.80	
	120.313.01 Loyers	609'900.00		609'900.00		602'140.00	
C	120.313.02 Frais de chauffage, charges	115'000.00		143'200.00		100'964.17	
	120.313.03 Nettoyage	108'000.00		108'000.00		111'456.15	
C	120.313.04 Entretien des bureaux	24'500.00		8'000.00		24'609.75	
	120.431.09 Remboursements divers						19'399.68
C 130	Charges/recettes suprasectorielles	426'800.00	16'500.00	273'900.00	12'000.00	470'448.00	14'704.85
C	130.302.01 Autres salaires	20'000.00		30'000.00		18'700.75	
	130.303.01 Contributions assurances sociales	1'900.00		1'900.00		1'031.55	
	130.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	500.00		500.00		293.20	
	130.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	300.00		300.00		1'581.25	
	130.307.01 mobility	2'600.00		2'600.00		3'349.40	
	130.309.02 Autres frais de personnel	6'700.00		6'000.00		5'363.45	
	130.309.03 Service de consultation sociale externe	2'500.00		2'500.00			
C	130.309.04 Contribution à la garde d'enfant	41'200.00		35'000.00		24'949.85	
	130.309.05 Structure d'accueil - harcèlement sexuel	5'000.00		5'000.00			
	130.310.01 Matériel de bureau, papier	60'000.00		60'000.00		57'999.55	
	130.310.02 taxes de communication	22'500.00		22'000.00		23'606.95	
C	130.310.03 frais d'envoi, taxes CCP	84'000.00		78'000.00		70'460.35	
	130.310.04 Assurances mobilières	7'500.00		8'000.00		6'610.00	
	130.310.09 Achats, consommation	16'600.00		16'600.00		12'993.40	
	130.319.01 Frais divers	5'500.00		5'500.00		5'067.10	
C	130.375.01 Attributions au compte épargne-temps	150'000.00				238'441.20	
	130.431.02 Remboursements divers		16'500.00		12'000.00		14'704.85
C 2	DIACONIE, PASTORALE	3'201'200.00	412'500.00	3'233'850.00	422'400.00	3'127'104.85	426'114.70
C 200	Secteur Diaconie	1'542'600.00	12'200.00	1'605'050.00	23'200.00	1'532'985.20	41'179.20
	200.300.01 Indemnités commissions	6'800.00		8'600.00		3'467.70	
	200.301.01 Salaires emplois fixes	1'046'300.00		1'043'600.00		1'114'541.95	
	200.302.01 Autres salaires	6'000.00		8'000.00			
	200.303.01 Contributions assurances sociales	65'400.00		65'500.00		68'529.70	
	200.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	18'800.00		18'800.00		19'552.10	
C	200.304.01 Contributions assurances personnel	129'800.00		139'300.00		98'286.20	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	200.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	19'900.00		20'200.00		20'256.35
	200.307.01	Défraiements	11'000.00		12'000.00		8'212.40
	200.307.02	Frais de déplacement des aumôniers de prison	25'000.00		25'000.00		23'650.50
	200.308.01	Formation continue	27'700.00		26'200.00		13'961.60
C	200.308.02	Retraite, supervision	12'000.00		13'700.00		8'782.40
C	200.309.01	Recrutement de personnel			8'000.00		2'282.05
	200.309.02	Autres frais de personnel	2'000.00		3'850.00		4'974.10
	200.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	2'500.00		2'000.00		1'786.80
	200.311.01	Honoraires mandats externes	5'000.00		5'000.00		11'160.00
	200.311.02	frabina	21'000.00		21'000.00		17'200.00
	200.314.01	Campagnes d'information, publications	12'000.00		21'000.00		40.50
	200.315.01	Journaux, revues	2'800.00		2'800.00		2'140.80
	200.315.02	Bibliothèque, documentation	2'700.00		2'900.00		1'814.00
C	200.316.01	Projets	19'000.00		24'000.00		16'260.60
C	200.317.01	Conférences, cours et séminaires	21'000.00		26'000.00		8'136.60
C	200.317.02	Cultes, manifest. paroisse sourds	40'700.00		57'000.00		36'045.85
	200.317.03	Fokus	20'000.00		24'000.00		23'381.40
	200.319.01	Frais divers	3'000.00		3'000.00		2'003.50
	200.319.02	Frais divers des aumôniers de prison	4'000.00		4'000.00		4'108.40
	200.332.01	Cotisations	2'500.00		3'900.00		3'580.00
	200.343.01	Soutiens CPF	11'700.00		11'700.00		11'739.00
	200.343.02	Soutien Paroisse sourds et malentendants	4'000.00		4'000.00		7'090.70
	200.431.01	Versements APG et indemnités journ.					16'786.80
	200.431.09	Remboursements divers				500.00	1'020.80
	200.432.01	Produits de ventes		1'500.00		1'500.00	1'600.00
	200.433.01	Contr. des part. aux cours et réunions		4'000.00		1'500.00	1'744.10
	200.433.02	Contrib. des part. aux cours et réunionsHBG				13'000.00	10'065.00
	200.439.01	Contr. volontaires + dons Service Couples, partenariats, familles		4'200.00		4'200.00	4'377.00
	200.439.02	Dons Paroisse sourds et malentendants		2'500.00		2'500.00	5'585.50
	210	Aumônerie des handicapés JURA	56'800.00		62'500.00		43'319.80
C	210.322.01	Frais de personnel et d'exploitation Aum. des sourds et des malentendants	28'500.00		34'200.00		15'019.80
	210.322.02	Frais de personnel et d'exploitation Minist. past. auprès des handicapés	28'300.00		28'300.00		28'300.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
230	Offices régionaux de consult. conjugales	440'300.00	378'300.00	427'100.00	364'200.00	427'667.65	366'900.00
C	230.322.01 Subventions ordinaires de fonctionnement	56'900.00		50'900.00		52'700.00	
	230.342.01 Cours/supervision conseils conjugaux	12'000.00		12'000.00		10'767.65	
C	230.360.01 Contribution d'exploitation du Canton	367'800.00		364'200.00		360'600.00	
	230.360.02 Report renchérissement	3'600.00				3'600.00	
	230.460.01 Participation du Canton de Berne		371'400.00		364'200.00		364'200.00
	230.470.03 Prélèvements des provisions pour le renchérissement		6'900.00				2'700.00
250	Formation coll. socio-diaconaux	188'700.00	22'000.00	181'300.00	35'000.00	190'853.50	18'035.50
C	250.322.01 Stage de diacres dans le Jura	26'600.00		33'000.00		29'944.50	
	250.331.01 Conférence ministères diaconaux	23'500.00		23'500.00		23'280.00	
C	250.332.01 Ecole supérieure de travail social					20'000.00	
	250.332.02 Séminaire diaconal théologique Aarau	22'100.00		21'800.00		21'761.00	
C	250.332.04 Participation aux coûts des stagiaires	30'000.00		18'000.00		29'500.00	
	250.341.01 Bourses	22'000.00		35'000.00		18'035.50	
C	250.342.01 Participation à la formation continue et complémentaire BSD	42'000.00		23'000.00		18'332.50	
C	250.370.01 Attribution au fonds des bourses	22'500.00		27'000.00		30'000.00	
	250.470.01 Prélèvement sur le fonds des bourses		22'000.00		35'000.00		18'035.50
260	Chapitre diaconal					5'933.70	
	260.300.01 Indemnités					1'080.00	
	260.307.01 Défraiements					977.10	
	260.317.01 Biens, services et marchandises					906.60	
	260.332.01 Cotisation de membre assoc. faîtière Collaborateur socio-diaconal					2'970.00	
270	Secrétariat œcuménique alémanique pour l'aumônerie des prisons	5'100.00		5'000.00		5'059.00	
	270.332.01 Secrét.œcum. pour l'aumônerie des prisons, contr. conférence des Eglises	5'100.00		5'000.00		5'059.00	
293	Subventions Couples et familles	166'000.00		166'000.00		146'000.00	
	293.331.01 Service de lutte contre la violence de Berne	20'000.00		20'000.00			
	293.332.02 office de consultation pour couples binationaux	81'000.00		81'000.00		81'000.00	
	293.332.03 'Unterwegs zum DU'	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
	293.332.05 Maison d'accueil pour femmes Berne, Bienne, Thoune	26'500.00		26'500.00		26'500.00	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
293.332.08	Fondation d'aide à la famille	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
293.332.09	Gr. de travail pour veufs/veuves et familles monoparentales	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
293.332.11	Forum 'Ein Eltern'	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
299	Contributions diverses	801'700.00		786'900.00		775'286.00	
299.322.01	Prison de district, Berne	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
299.322.02	Centre social protestant Jura	174'500.00		174'500.00		174'500.00	
299.331.01	La main tendue, Berne	230'000.00		230'000.00		230'000.00	
299.331.02	La main tendue nord-ouest, Bienne	92'500.00		92'500.00		92'500.00	
299.331.03	Charge d'enseign. en diaconie, UNI Berne	26'900.00		26'900.00		26'830.00	
299.331.04	Service de conseil juridique pour personnes en détresse	80'000.00		80'000.00		80'000.00	
299.331.05	Projet app. "start@work"	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
C 299.331.06	Prévention du suicide project "Nebelmeer"	12'500.00		10'000.00		10'000.00	
299.331.07	Ass. Serv. consult. fausse couche et mort périnatale	10'000.00		10'000.00			
299.332.03	Conseil bernois extinction des dettes	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
299.332.04	Projet de partenariat mit mir - avec moi	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
C 299.332.05	Accompagnement spirituel SMS et Internet	22'100.00		10'000.00		10'000.00	
299.332.06	Assoc. de soutien de l'aumônerie des forains et du personnel de cirque	5'000.00		4'900.00		4'896.00	
299.332.07	Communauté protestante suisse de travail Eglise et agriculture	8'300.00		8'200.00		8'160.00	
299.332.09	Télébible bernoise	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
299.332.10	Contribution Journée mondiale du Sida	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
299.332.11	Ass. Diaconie Berne	1'500.00		1'500.00			
299.332.17	Subvention Croix-Bleue, canton de Berne	80'000.00		80'000.00		80'000.00	
299.332.18	Subvention Croix-Bleue, canton du Jura	6'400.00		6'400.00		6'400.00	
C 3	CATECHESE	2'425'800.00	311'900.00	2'411'850.00	303'750.00	2'006'519.45	289'177.90
C 300	Secteur Catéchèse	1'189'900.00		1'132'300.00		1'069'529.40	381.20
300.300.01	Indemnités commissions du secteur	11'500.00		10'500.00		10'300.40	
300.301.01	Salaires emplois fixes	819'800.00		813'100.00		805'354.35	
300.302.01	Autres salaires	10'200.00		13'700.00		7'646.20	
300.303.01	Contributions assurances sociales	51'600.00		50'900.00		51'307.55	
300.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions	14'900.00		14'700.00		14'637.15	
C 300.304.01	Contributions assurances personnel	125'200.00		109'800.00		100'798.70	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014		
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	
300.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	15'500.00		15'600.00	15'075.05		
300.307.01	Défraiements	10'000.00		13'000.00	9'722.70		
C 300.308.01	Formation continue	11'000.00		17'500.00	6'820.00		
300.308.02	Retraite, supervision	8'500.00		8'600.00	4'335.60		
C 300.309.01	Recrutement de personnel	3'600.00					
300.309.02	Autres frais de personnel	1'900.00		1'600.00	1'712.30		
300.310.01	Matériel de bureau, imprimés	1'800.00		1'500.00	1'760.85		
300.310.02	Taxes de communication	1'000.00		1'200.00	926.30		
300.310.03	Frais d'envoi, taxes CCP	200.00		500.00	115.60		
300.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	600.00		500.00	599.80		
C 300.311.01	Honoraires mandats externes	9'000.00		12'000.00			
300.313.01	Loyer	7'400.00		7'700.00	9'365.65		
300.314.01	Campagnes d'information et publications				4'430.60		
300.315.01	Journaux, revues et livres	7'000.00		7'000.00	6'525.45		
300.315.02	Bibliothèque, documentation	18'300.00		15'100.00	14'035.45		
300.315.03	Réorganisation bibliothèque			2'000.00			
C 300.317.01	Conférences	4'000.00		14'800.00	3'559.50		
C 300.317.02	Cours pour monit. catéchisme	54'000.00					
300.319.01	Frais divers	1'000.00		1'000.00	425.20		
300.332.01	Cotisations	1'900.00			75.00		
300.431.01	Versements APG et indemnités journ.					381.20	
301	Cours formation et formation continue	257'300.00	111'400.00	255'200.00	99'500.00	190'037.40	78'520.65
C 301.310.04	Matériel didactique	5'600.00		1'000.00	1'086.05		
C 301.317.01	Cours formation continue, accompagnement, catéchèse	190'200.00		171'100.00	137'651.35		
301.317.02	Cours pour monit. catéchisme	41'500.00		42'100.00	31'300.00		
301.317.05	Cours préalable Formation des catéchètes	20'000.00		20'000.00	20'000.00		
C 301.317.06	Formation continue Enseignants religion/éthique			21'000.00			
301.432.01	Produits de ventes		1'500.00		1'100.00	1'524.40	
C 301.433.01	Contr. des part. aux cours et réunions		109'900.00		98'400.00	76'996.25	
C 325	Consultation et documentation pour la catéchèse	507'800.00	200'500.00	519'700.00	204'250.00	509'150.80	210'276.05
325.302.01	Autres salaires	156'200.00		150'800.00	142'951.45		
325.303.01	Contributions assurances sociales	9'800.00		9'300.00	8'440.70		
325.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions	2'800.00		2'700.00	2'485.95		
325.304.01	Contributions assurances personnel	19'500.00		16'800.00	13'547.70		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
325.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	3'000.00		2'800.00	2'628.90	
325.307.01	Défraiements	800.00		1'000.00		
325.308.01	Formation continue	1'100.00		1'100.00	1'080.00	
325.310.01	Charges d'exploitation	12'000.00		11'500.00	14'245.10	
325.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux	2'000.00		10'000.00	10'114.05	
325.313.01	Loyer Thoune	19'900.00		23'000.00	32'445.30	
325.313.02	Charges, frais de chauffage	2'400.00		2'000.00	2'338.60	
325.315.01	Acquisitions de médias	16'500.00		18'000.00	17'029.05	
325.322.01	Subvention Crédoc, Tramelan	12'300.00		12'200.00	12'400.00	
325.322.02	Subvention office de consultation et de documentation SO	5'000.00		5'000.00	5'000.00	
325.331.01	Subvention médiathèque scolaire	242'000.00		251'000.00	241'944.00	
325.390.01	Charges imputées (comptabilité)	2'500.00		2'500.00	2'500.00	
325.402.01	Contributions paroisses		152'000.00		156'000.00	156'400.00
325.413.01	Contribution Eglise catholique romaine		47'000.00		47'000.00	47'453.50
325.413.02	Contribution Eglise cath. chrétienne		600.00		600.00	624.40
325.413.03	Contributions communautés juives		400.00		350.00	374.65
325.431.01	Paielements APG et indemnités journ.					4'596.00
325.431.09	Remboursements divers		500.00		300.00	827.50
C 330	Enfance et Eglise (KiK)	15'000.00		45'750.00	34'203.60	
330.300.01	Indemnités commission	2'000.00		2'500.00	2'156.40	
330.302.01	Indemnités administration	2'000.00		9'000.00	8'115.35	
330.303.01	Contributions assurances sociales	200.00		600.00	553.75	
330.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	100.00		200.00	157.40	
330.305.01	Contr. assurances accidents, indemnités journ. et RC	100.00		100.00	19.00	
330.307.01	Défraiements	1'200.00		2'000.00	790.40	
330.309.02	Autres frais de personnel	200.00		150.00		
330.310.01	Frais d'exploitation et d'administration	500.00		2'500.00	1'868.00	
330.314.01	Publications officielles pour des cours			8'000.00	7'077.80	
330.317.02	Séminaires, rencontres			12'000.00	4'824.50	
330.331.01	Association suisse des Ecole du dimanche				8'641.00	
330.332.01	Contr. "KiK-Verband"	8'700.00		8'700.00		
350	Formation et perfectionnement de catéchètes	20'500.00		18'000.00	11'380.00	
350.317.01	Frais de cours canton de Soleure	5'500.00		5'000.00	5'500.00	
350.342.01	Participations aux frais de cours de catéchètes	15'000.00		13'000.00	5'880.00	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
359	Participations diverses à la formation et au perfectionnement	392'000.00		380'900.00		145'808.00	
C	359.322.01 Contributions à la catéchèse spécialisée	350'000.00		330'000.00		105'600.00	
	359.332.01 Projet "Elternlehre"	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
	359.332.02 Formation catéchétique pour la catéchèse spécialisée	3'600.00		3'600.00		3'536.00	
C	359.332.03 Contr. frais de fonction KAKOKI			7'100.00		19'040.00	
C	359.332.06 Site Internet reli.ch	5'600.00		1'400.00		1'360.00	
C	359.332.07 Projets de pédagogie des religions	8'000.00		27'800.00		5'272.00	
C	359.332.08 Service "mira"	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
C	359.332.09 Fondo insegnamento CERT	13'800.00					
360	Instruction religieuse de langue française	13'300.00		30'000.00		16'410.25	
C	360.332.01 Office Protestant d'éducation chrétienne	13'300.00		30'000.00		16'410.25	
390	Contributions à des écoles	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
	390.332.01 NMS Berne	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	390.332.02 Campus Muristalden	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	390.332.03 Gymnase libre Berne	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
C 4	PAROISSES ET FORMATION	3'296'200.00	222'700.00	3'066'500.00	150'300.00	3'112'296.88	447'078.88
C 400	Secteur Paroisses et Formation	2'193'600.00	132'700.00	1'995'800.00	150'300.00	1'809'991.95	96'269.25
C	400.301.01 Salaires emplois fixes	1'333'900.00		1'229'500.00		1'176'303.30	
	400.302.01 Autres salaires	15'300.00		30'400.00		24'668.70	
	400.303.01 Contributions assurances sociales	84'000.00		78'500.00		75'007.85	
	400.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	24'100.00		22'500.00		21'358.10	
C	400.304.01 Contributions assurances personnel	150'300.00		138'600.00		124'329.25	
	400.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	25'300.00		24'400.00		22'579.50	
	400.307.01 Défraiements	10'000.00		10'000.00		9'511.25	
	400.308.01 Formation continue	18'700.00		17'600.00		15'427.95	
	400.308.02 Retraite, supervision	5'000.00		4'000.00		3'559.00	
	400.309.01 Recrutement de personnel	3'000.00		3'000.00		3'054.45	
	400.309.02 Autres frais de personnel	1'600.00		1'700.00		4'531.40	
	400.310.02 Taxes de communication	600.00		600.00		875.85	
	400.310.09 Matériel courant pour ménages/groupes	1'000.00		1'000.00		555.40	
	400.312.01 Acquisitions infrastructure de bureaux					736.15	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe						
400.312.02	Leasing, entretien infrastructure de bureaux	2'700.00	2'700.00		1'252.30	
C 400.313.01	Loyer	38'200.00	25'300.00		17'760.00	
400.313.02	Charges, frais de chauffage Reformiertes Forum	12'800.00	4'700.00		4'247.95	
400.313.03	Entretien des bureaux	900.00	300.00		325.35	
C 400.314.01	Campagnes d'information et publications	38'500.00	47'300.00		38'566.80	
400.315.01	Journaux, revues	1'200.00	1'200.00		1'929.45	
400.315.02	Bibliothèque, documentation	2'000.00	2'000.00		1'528.85	
C 400.317.01	Crédits opérationnels service paroisses	193'100.00	175'600.00		133'517.10	
400.317.02	Crédits opérationnels service questions de société	132'200.00	137'000.00		110'039.00	
C 400.317.03	Cours	30'000.00	35'500.00		17'547.00	
400.317.04	Poste "Dialogue avec la société"	66'200.00				
400.319.01	Frais divers	1'100.00	500.00			
400.332.01	Cotisations	1'400.00	1'400.00		780.00	
400.343.01	Subsides de cours	500.00	500.00			
400.431.01	Versements APG et indemnités journ.					1'970.00
400.431.09	Remboursements divers		400.00	400.00		1'200.00
400.432.01	Produits de ventes		3'000.00	3'000.00		8'999.25
C 400.433.01	Contributions aux cours et réunions		129'300.00	146'900.00		84'100.00
411	Immeuble Pavillonweg 7 (dès 2015 sous 930)				44'087.90	44'087.90
411.310.03	Impôts et assurances				2'352.20	
411.311.01	Honoraires mandats externes				22'031.55	
411.313.02	Charges, frais de chauffage				5'063.14	
411.313.03	Entretien du bâtiment et du jardin				2'200.00	
411.370.01	Attribution au fonds de rénovation immobilière				12'441.01	
411.455.01	Recettes de loyers					44'087.90
415	Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5 (dès 2015 sous 931)				35'804.63	35'804.63
415.302.01	Frais conciergerie et nettoyage				1'800.00	
415.303.01	Contributions assurances sociales				114.00	
415.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.				32.40	
415.305.01	Contr. assurances accidents, indemnités journ. et RC				4.20	
415.310.03	Impôts et assurances				1'924.05	
415.311.01	Honoraires mandats externes				22'031.55	
415.313.02	Charges, frais de chauffage				7'366.13	
415.313.03	Entretien du bâtiment et du jardin				2'532.30	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	415.455.01						27'933.00
	415.470.01						7'871.63
	450		162'800.00		158'300.00		116'989.50
	450.322.01		69'000.00		69'000.00		35'722.50
C	450.331.01		93'800.00		89'300.00		81'267.00
	470		534'000.00		401'000.00		595'873.90
C	470.331.01		310'000.00		267'000.00		240'956.80
	470.331.02		3'000.00		3'000.00		3'000.00
	470.331.03		40'000.00		40'000.00		40'000.00
	470.331.04		16'000.00		16'000.00		16'000.00
C	470.331.05		90'000.00				220'917.10
	470.370.01		75'000.00		75'000.00		75'000.00
	470.470.01				90'000.00		220'917.10
	480		317'500.00		319'600.00		259'562.00
	480.322.02		83'600.00		83'600.00		83'600.00
	480.332.01		46'900.00		49'000.00		48'962.00
	480.332.02		111'000.00		111'000.00		111'000.00
	480.332.04		10'000.00		10'000.00		10'000.00
	480.332.05		5'000.00		5'000.00		5'000.00
	480.332.06		60'000.00		60'000.00		
	480.332.09		1'000.00		1'000.00		1'000.00
	490		34'000.00		37'600.00		37'537.00
	490.332.01		31'800.00		35'400.00		35'361.00
	490.332.03		2'200.00		2'200.00		2'176.00
	499		54'300.00		154'200.00		212'450.00
	499.332.01		1'000.00		1'000.00		1'000.00
	499.332.04		48'300.00		48'200.00		48'160.00
	499.332.06						5'440.00
	499.332.07		5'000.00		5'000.00		5'000.00
	499.332.09						50'000.00
	499.332.10						2'850.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C	499.370.01 Attribution au fonds d'encouragement "Installation solaires"			100'000.00		100'000.00	
	499.470.01 Retrait du fonds d'encouragement "Installations solaires"						50'000.00
C	5 OECUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	3'633'100.00	578'600.00	3'629'300.00	578'550.00	3'500'512.10	612'354.65
C	500 Secteur CËTN - Migration	1'042'200.00	20'800.00	1'026'400.00	20'800.00	1'016'150.60	41'210.85
	500.300.01 Indemnités commissions	10'000.00		10'000.00		10'328.85	
C	500.301.01 Salaires emplois fixes	654'400.00		639'600.00		655'848.40	
	500.302.01 Autres salaires	24'800.00		28'800.00		19'889.65	
	500.303.01 Contributions assurances sociales	42'300.00		41'700.00		42'898.90	
	500.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	12'500.00		12'000.00		12'225.20	
	500.304.01 Contributions assurances personnel	72'500.00		70'300.00		68'794.45	
	500.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	12'700.00		12'700.00		12'296.30	
	500.307.01 Défraiements	4'000.00		5'000.00		2'992.30	
	500.308.01 Formation continue	14'800.00		14'800.00		6'371.00	
	500.308.02 Retraite, supervision	9'000.00		9'000.00		7'548.90	
	500.309.01 Recrutement de personnel					4'059.00	
	500.309.02 Autres frais de personnel	1'500.00		1'300.00		3'442.95	
	500.310.09 Matériel courant pour ménages/groupes	500.00		200.00		551.35	
	500.312.01 Acquisitions infrastructure de bureaux					498.00	
C	500.314.01 Campagnes d'information et publications	15'000.00		12'000.00		15'954.50	
	500.315.01 Journaux, revues	3'400.00		3'000.00		4'018.30	
	500.315.02 Bibliothèque, documentation	1'400.00		1'400.00		1'170.90	
	500.316.01 Amitiés et délégations œcuméniques	18'000.00		16'000.00		17'248.60	
C	500.317.01 Conférences, cours et séminaires	126'200.00		128'000.00		115'430.05	
	500.319.01 Frais divers	3'600.00		5'700.00		1'229.50	
	500.331.01 Contr. coopération publications OM	11'200.00		11'200.00		10'444.25	
	500.332.01 Cotisations	4'400.00		3'700.00		2'909.25	
	500.431.01 Versements APG et indemnités journ.						6'919.00
	500.431.09 Remboursements divers		5'300.00		5'300.00		3'049.85
	500.432.01 Produits de ventes		500.00		500.00		550.00
	500.433.01 Contributions des part. aux cours et réunions		15'000.00		15'000.00		30'692.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
505	Responsable Terre Nouvelle Jura	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
505.322.01	Participation aux frais de personnel et d'exploitation	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
506	Chargé des questions de migration, Jura	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
506.322.01	participation aux frais de personnel et d'exploitation	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
510	Réseau de contact pour réfugiés	662'000.00	442'800.00	647'000.00	442'750.00	642'240.00	445'789.10
510.331.05	Mission impartie selon traité avec Etat	567'000.00		567'000.00		562'240.00	
510.331.06	Réseau de soutien et de formation pour requérants d'asile	95'000.00		80'000.00		80'000.00	
510.411.01	Contribution du canton de Berne		392'000.00		392'000.00		393'568.00
510.413.01	Contribution Eglise catholique romaine		50'000.00		50'000.00		51'475.10
510.413.02	Contrib. Eglise catholique chrétienne		500.00		500.00		497.35
510.413.03	Contribution aux communautés juives		300.00		250.00		248.65
560	Contacts avec les autres confessions et religions	166'700.00		167'800.00		122'820.00	
560.331.01	Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Berne	6'000.00		6'000.00		3'660.00	
560.331.03	Intégration des nouvelles Eglises des migrants	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
560.332.02	Feu sacré (Nacht der Religionen)	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
560.332.03	Formation théologique Eglises de la migration	13'800.00		13'600.00		11'000.00	
560.332.06	Organisations du dialogue inter-religieux	9'900.00		11'200.00		11'160.00	
560.332.07	Amitié judéo-chrétienne	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
560.332.11	Maison des religions - dialogue des cultures	100'000.00		100'000.00		60'000.00	
570	Contributions à des organisations oecuméniques internationales	119'000.00	40'000.00	109'000.00	40'000.00	118'961.00	43'725.40
570.332.01	Conseil oecuménique des Eglises	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
570.332.02	Institut oecuménique de Bossey	14'700.00		14'700.00		14'661.00	
570.332.03	Communion mondiale d'Eglises Réformées	40'000.00		30'000.00		40'000.00	
570.332.04	Conférence des Eglises européennes	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
570.332.05	Forum oecumenique des femmes chrétiennes	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
570.332.06	Association de soutien à la SCOD	2'300.00		2'300.00		2'300.00	
570.341.01	Bourse Institut oecuménique de Bossey	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
570.341.02	stages CMER internationale	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
570.401.01	Collecte effectuée sur le territoire de l'Union synodale		40'000.00		40'000.00		43'725.40

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe							
580	Contributions oeuvres de mission et d'entraide	970'200.00	40'000.00	990'100.00	40'000.00	975'866.50	45'756.50
	580.331.01 Contribution obligatoire EPER	598'500.00		598'400.00		598'410.00	
C	580.331.02 Mission 21/Département missionnaire	225'400.00		245'400.00		225'400.00	
	580.331.03 Office régional "mission 21"	11'300.00		11'300.00		11'300.00	
	580.331.04 Pain pour le prochain, contribution en Palestine et Israël	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
	580.332.03 EPER: Services réfugiés	90'000.00		90'000.00		95'756.50	
	580.332.04 Mouvement chrétien pour la paix (cfd)	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
	580.401.01 Collecte EPER pour le service réfugiés		40'000.00		40'000.00		45'756.50
590	Contributions protestants disséminés en Suisse	63'500.00		63'500.00		62'850.00	
	590.332.01 Association d'aide aux protestants diss. Berne	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
	590.332.02 Association d'aide aux protestants diss. Soleure	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
	590.332.05 Aumônerie en sanatorium Davos	1'000.00		1'000.00		350.00	
591	Contributions protestants disséminés à l'étranger	63'000.00	35'000.00	80'000.00	35'000.00	69'866.00	35'872.80
C	591.332.01 Aumôneries des Suisses à l'étranger	53'000.00		70'000.00		59'866.00	
	591.332.02 Fonds des bourses Instituto Linea Cuchilla	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	591.401.01 Collecte pour Suisses à l'étranger		35'000.00		35'000.00		35'872.80
592	Contrib. promotion des droits humains	85'500.00		84'500.00		62'500.00	
	592.331.02 Programme d'accompagnement œcuménique en Palestine et Israël	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
	592.331.03 Forum pour les droits humains en Israël et Palestine	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
	592.332.01 Brigades de Paix Internationales (BPI)	15'000.00		14'000.00		10'000.00	
	592.332.02 ACAT	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
	592.332.03 Centre d'info des femmes du tiers monde	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
	592.332.04 Campagne droit sans frontières	6'000.00		6'000.00		5'000.00	
	592.332.05 Guatemalanetz, contribution	10'000.00		10'000.00			
	592.332.06 Forum pour l'éducation à la paix	5'000.00		5'000.00			
	592.332.07 Solidarités sans frontières	2'000.00		2'000.00			
593	Contrib. diverses projets CËTN	55'000.00		55'000.00		55'000.00	
	593.332.01 Crédit pour projets CËTN	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
	593.332.02 Prix d'encouragement CËTN/Migration	5'000.00		5'000.00		5'000.00	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
595	Contrib. prise en charge de requérants d'asile et de réfugiés	304'500.00		304'500.00		272'758.00	
595.331.01	FEPS; lieux d'accueil pour requérants d'asile	85'500.00		85'500.00		53'758.00	
595.331.02	Association "Service de consulation pour sans-papiers"	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
595.332.01	Service bernois consult. juridique pour personnes en situation de détresse	95'000.00		95'000.00		95'000.00	
595.332.02	Off. de cons. jurid. pour requérants d'asile, SO	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
595.332.03	Crédit pour projets migrations	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
595.332.05	Service ecclésial mesures de contraintes	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
595.332.06	Aide d'urgence œcuménique Soleure	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
595.332.07	Choeur des Nations de Berne	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
599	Contributions diverses	21'500.00		21'500.00		21'500.00	
599.332.01	Société Biblique Suisse	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
599.332.03	Partenariats de paroisses avec l'Afrique du Sud	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
599.332.04	isa - projet intercultura	6'500.00		6'500.00		6'500.00	
C 6	THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE	3'714'800.00	442'200.00	3'881'930.00	668'080.00	3'332'885.25	498'065.30
C 600	Ecole préparatoire de théologie (KTS)	379'000.00	45'000.00	393'000.00	30'000.00	372'435.35	31'000.00
600.302.01	Salaires	229'900.00		243'600.00		262'338.00	
600.303.01	Contributions assurances sociales	18'900.00		18'900.00			
600.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions	5'300.00		5'400.00			
600.304.01	Contributions assurances personnel	21'700.00		21'800.00			
600.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	1'400.00		1'500.00			
600.308.01	Formation continue	1'000.00		1'000.00			
600.310.01	Frais administratifs généraux	7'000.00		7'000.00		674.00	
600.311.01	Administration, comptabilité, coord.	10'000.00		10'000.00		24'150.00	
600.313.01	Frais d'infrastructure					45'000.00	
600.313.02	Charges, frais de chauffage					998.35	
600.313.03	Infrastructur	45'000.00		45'000.00			
600.314.01	Campagnes d'information, publications	30'000.00		30'000.00		31'406.00	
600.317.01	Voyage d'études et excursions					6'285.00	
600.319.01	Frais divers	8'800.00		8'800.00		1'584.00	
600.431.09	Remboursements divers						1'000.00
600.433.01	Ecolage		45'000.00		30'000.00		30'000.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C 601	Immeuble Ahornweg 2 (ab 2015 neu unter 932)					33'153.55	24'150.00
	601.313.01 Frais d'exploitation de la propriété par étage					10'982.70	
	601.313.02 Parking					1'800.00	
	601.313.03 Entretien d'immeuble					20'370.85	
	601.455.01 Recettes des locations et charges						24'150.00
C 605	Secteur Théologie	1'325'800.00	14'000.00	1'280'900.00	500.00	1'040'216.75	2'082.35
	605.300.01 Indemnités commissions	4'100.00		3'300.00		4'916.40	
	605.301.01 Salaires emplois fixes	849'400.00		832'600.00		739'570.80	
C	605.302.01 Autres salaires			5'000.00		2'807.50	
	605.303.01 Contributions assurances sociales	52'500.00		51'600.00		46'604.75	
	605.303.02 Caisse d'allocations familiales, contributions	15'200.00		14'900.00		13'320.05	
C	605.304.01 Contributions assurances personnel	116'600.00		104'500.00		70'509.25	
	605.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	15'400.00		15'800.00		13'697.70	
	605.307.01 Défraiements	8'700.00		7'200.00		8'810.90	
C	605.308.01 Formation continue	8'800.00		22'700.00		5'301.25	
	605.308.02 Supervision, coaching, retraite	8'400.00		8'900.00		4'088.80	
	605.309.01 Recrutement de personnel			1'000.00			
	605.309.02 Autres frais de personnel	1'500.00		1'400.00		1'546.00	
	605.310.01 Matériel de bureau, papier			1'200.00		93.85	
	605.310.02 Taxes de communication	1'100.00		1'700.00		540.00	
C	605.310.09 Matériel courant pour groupes	16'300.00		9'500.00		5'089.35	
C	605.311.01 Honoraires mandats externes	35'000.00		41'500.00		7'917.35	
C	605.312.01 Acquisitions infrastructure de bureaux			15'500.00			
C	605.314.01 Campagnes d'information, publications	71'000.00		94'000.00		62'329.90	
	605.315.01 Journaux, revues			2'000.00		2'084.65	
	605.315.02 Médias, littérature, documentation	4'500.00		3'700.00		3'576.55	
C	605.317.01 Conférences, cours et séminaires	54'500.00		13'500.00		28'322.70	
C	605.317.02 Contribution Formation continue Suisse	40'000.00		15'000.00		18'859.00	
C	605.319.01 Frais divers	8'300.00		100.00			
	605.332.01 Cotisations	500.00		300.00		230.00	
	605.342.01 Développement du personnel pastoral	14'000.00		14'000.00			
	605.431.09 Remboursements divers				500.00		2'082.35
C	605.433.01 Contributions aux cours et réunions		14'000.00				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C 606	Cours et contributions service formation continue	544'200.00	283'200.00	646'400.00	398'700.00	453'813.15	250'086.75
606.310.06	Assurance annulation	10'000.00		15'800.00		8'095.00	
606.317.05	Cours formation continue des pasteurs PWB	239'200.00		370'600.00		206'126.25	
606.317.06	Secrétariat cours premières années de ministère	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
606.342.01	Participation à la formation continue et complémentaire des pasteurs PWB	280'000.00		245'000.00		224'591.90	
606.433.01	Contr. cours et séminaires		283'200.00		398'700.00		250'086.75
607	Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires	22'000.00		20'000.00		11'708.05	
607.300.01	Commission service des prédicateurs laïcs	2'000.00		2'000.00		80.00	
607.302.01	Coordination du service de prédicateurs auxiliaires	8'000.00		6'000.00			
607.317.01	Frais de cours	12'000.00		12'000.00		11'628.05	
608	Formation continue des ministres (fr.)	112'200.00		98'000.00		89'080.25	
C 608.331.01	Office protestant de la formation OPF	112'200.00		98'000.00		89'080.25	
609.00	Formation et formation cont. Aumônerie					26'376.75	26'376.75
609.302.01	Salaires					22'579.00	
609.303.01	Contributions assurances sociales					1'429.75	
609.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions					406.35	
609.304.01	Contributions assurances personnel					1'705.25	
609.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC					256.40	
609.431.09	Remboursements divers						26'376.75
C 610	Centre pour la formation théologique pratique de Suisse alémanique (KOPTA)	519'000.00		531'400.00		609'984.15	2'967.85
610.300.01	Indemnités commission					2'198.50	
610.302.01	Indemnités experts et conseillers	198'500.00		211'800.00		217'538.40	
610.302.02	Salaires pasteurs stagiaires SO et autres					400.00	
610.302.03	Autres salaires	105'800.00		100'000.00		123'395.30	
610.303.01	Contributions assurances sociales	22'600.00		6'300.00		22'410.90	
610.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions			1'200.00			
610.304.01	Contributions assurances personnel	15'500.00		19'000.00		15'121.00	
610.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	1'100.00		1'100.00		805.60	
610.307.01	Défraiements	24'000.00		24'000.00		20'809.40	
610.307.02	Frais de transport stagiaires	12'000.00		10'500.00		3'948.20	
610.307.03	Argent de poche stagiaires	8'400.00		7'600.00		8'700.00	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
610.308.01	Formation continue	16'000.00	16'000.00		10'783.60	
610.308.02	Retraite	2'000.00	2'000.00		328.20	
610.308.03	Formation continue	23'000.00	26'000.00		28'000.00	
610.310.01	Frais administratifs généraux	5'000.00	5'000.00		5'702.90	
610.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux	1'000.00	1'000.00		1'854.70	
610.314.01	Campagnes d'information et publications	2'000.00	1'500.00			
610.315.01	Journaux, revues et livres	3'500.00	3'500.00			
610.317.01	Cours pour maîtres de stages	12'000.00	13'000.00		5'630.90	
610.317.02	Cours pour pasteurs stagiaires	51'500.00	68'300.00		39'028.90	
610.317.03	Cours pour stagiaires semestre pratique	10'500.00	9'000.00		4'367.65	
610.317.05	Prestation d'enseignement Centre de compétence liturgie				96'960.00	
610.319.01	Frais divers	4'600.00	4'600.00			
610.370.01	Attribution au fonds des bourses				2'000.00	
610.431.01	Versements APG et indemnités journ.					367.85
610.431.09	Taxe d'inscription stage pratique					2'600.00
611	Centre de compétence liturgie	98'000.00	98'000.00			
611.331.01	Contribution pour les prest. pédag. liturgie/hymnologie	98'000.00	98'000.00			
612	Semestre pratique et stages pastoraux, coûts annexes	63'600.00	4'400.00	47'700.00	17'400.00	
612.300.01	Indemnités commission	2'500.00		2'000.00		
C 612.302.01	Salaires pasteurs stagiaires SO et autres	23'000.00				
612.302.04	Défraiements pasteurs et pasteuses formateurs	33'000.00		37'000.00		
612.303.01	Contributions assurances sociales	2'100.00		2'500.00		
612.303.02	Caisse d'allogations familiales, contributions	600.00		700.00		
612.305.01	Contr. assurances accidents, ind. journ. et RC	400.00		500.00		
612.341.01	Bourses	2'000.00		3'000.00		
612.370.01	Attribution au fonds des bourses			2'000.00		
C 612.413.01	Contributions d'autres Eglises				12'000.00	
612.431.09	Taxe d'inscription stage pratique		2'400.00		2'400.00	
612.470.01	Retrait au fonds des bourses		2'000.00		3'000.00	
615	Semestre pratique et stages pastoraux en français	10'000.00		6'750.00		4'275.40
615.300.01	Indemnités commission	5'500.00		3'000.00		1'875.40
615.307.01	Défraiements	500.00		500.00		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
615.317.01	Semestre de formation pratique			1'250.00		2'400.00	
615.317.02	Formation pratique des ministres III	4'000.00		2'000.00			
C 650	Subsides de formation EPT	27'000.00	15'000.00	36'000.00	20'000.00	33'946.50	13'946.50
650.341.01	Bourses	15'000.00		20'000.00		13'946.50	
650.370.01	Attribution au fonds des bourses	12'000.00		16'000.00		20'000.00	
650.470.01	Prélèvement sur le fonds des bourses		15'000.00		20'000.00		13'946.50
651	Congés de formation pasteurs/ formations spécialisées	19'400.00		13'600.00		13'601.00	
C 651.331.01	formation et formation cont. aumônerie	19'400.00		13'600.00		13'601.00	
655	Subsides de formation théologiens	274'500.00	80'000.00	314'500.00	100'000.00	252'855.00	44'917.50
C 655.341.01	Bourses étudiants en théologie	80'000.00		100'000.00		44'917.50	
C 655.341.02	Bourses doctorants	103'500.00		103'500.00		99'187.50	
655.341.03	Bourses d'échange	16'000.00		16'000.00			
655.341.04	Bourses d'études inter-religieuses	10'000.00		10'000.00		8'750.00	
655.370.01	Attributions au fonds des bourses	65'000.00		85'000.00		100'000.00	
655.470.01	Prélèvement sur le fonds des bourses		80'000.00		100'000.00		44'917.50
660	Ecole de musique sacrée à la HEAB	115'000.00	600.00	64'600.00		88'729.35	450.00
660.302.01	Direction, secrétariat, experts	8'000.00		12'000.00		9'237.00	
660.303.01	Contributions assurances sociales	500.00		750.00		396.50	
660.303.02	Caisse d'allocations familiales, contributions	200.00		250.00		113.50	
660.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	100.00		100.00		60.85	
660.307.01	Défraiements	800.00		500.00		774.40	
660.310.01	Frais administratifs généraux	1'200.00		1'000.00		1'232.80	
C 660.317.01	Haute école des arts de Berne section musique	102'600.00		50'000.00		76'914.30	
660.342.01	Finances de cours	1'600.00					
660.431.01	Taxes d'examen		600.00				450.00
665	Bibliothèque des musique sacrée	17'400.00		17'400.00		17'280.00	
665.331.01	Contribution à la HEAB	17'400.00		17'400.00		17'280.00	
670	Edition de liturgies	8'500.00		7'700.00		4'853.80	
670.300.01	Indemnités commission jurassienne de liturgie	3'000.00		3'200.00		2'320.00	
670.307.01	Frais commission jurassienne de liturgie	1'500.00		1'500.00		987.20	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	670.311.01			2'000.00		1'546.60	
	670.314.01		4'000.00	1'000.00			
C	675		53'400.00	160'280.00	101'480.00	160'868.60	102'087.60
	675.302.01			74'800.00		81'615.95	
	675.303.01			5'140.00		5'050.05	
	675.303.02			1'400.00		1'461.00	
	675.304.01			8'240.00		7'608.60	
	675.305.01			900.00		937.20	
	675.307.01			5'000.00		100.00	
	675.310.01			6'000.00		5'314.80	
	675.331.01		53'400.00	58'800.00		58'781.00	
	675.431.01				101'480.00		102'087.60
	680		31'000.00	31'000.00		32'707.60	
	680.342.01		25'000.00	25'000.00		29'256.00	
	680.342.02		4'000.00	4'000.00		2'346.00	
	680.342.03		2'000.00	2'000.00		1'105.60	
	690		4'000.00	4'000.00		4'000.00	
	690.332.01		3'000.00	3'000.00		3'000.00	
	690.332.02		1'000.00	1'000.00		1'000.00	
	699		90'800.00	110'700.00		83'000.00	
	699.331.01		10'000.00	10'000.00		10'000.00	
	699.332.01		1'500.00	1'500.00		1'500.00	
C	699.332.03			20'000.00			
	699.332.04		8'300.00	8'200.00			
	699.332.07		71'000.00	71'000.00		71'500.00	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
9	FINANCES ET CONTRIBUTIONS	244'700.00	23'753'800.00	190'150.00	23'752'600.00	1'254'112.71	23'115'976.05
900	Contributions des paroisses	26'000.00	23'438'200.00	25'000.00	23'412'800.00	26'907.40	22'101'505.00
C	900.321.01 Communauté d'intérêt communautés juives	26'000.00		25'000.00		26'907.40	
C	900.400.01 Contribution paroisses bernoises		22'765'000.00		22'733'600.00		21'435'850.00
	900.400.02 Contribution paroisses soleuroises		673'200.00		679'200.00		665'655.00
905	Contribution Union synodale		76'100.00		76'100.00		70'800.00
	905.405.01 Eglise de la République et Canton du Jura		76'100.00		76'100.00		70'800.00
910	Intérêts et produits de participations	29'900.00	138'000.00	41'300.00	150'500.00	335'845.91	488'335.80
C	910.318.01 Frais administratifs	20'000.00		18'000.00		17'937.06	
C	910.355.01 Intérêts sur l'avoir des fonds	6'500.00		20'000.00		5'393.20	
	910.356.01 Intérêts sur compte spécial	400.00		300.00		221.65	
	910.384.01 Correction de la valeur subventions accordées	3'000.00		3'000.00			
	910.384.03 Attribution aux réserves pour fluctuation de valeurs					312'294.00	
	910.451.01 Intérêts sur l'avoir en banque et CCP		5'000.00		8'000.00		5'416.57
C	910.451.02 Revenus sur placements réalisés		120'000.00		60'000.00		150'062.50
	910.451.03 Revenus sur placement non-réalisés				70'000.00		312'294.00
	910.453.01 Prêts de formation						386.85
	910.453.02 Autres prêts		3'000.00		2'500.00		4'075.00
	910.453.09 Autres produits d'intérêts						12'835.03
	910.456.01 Revenus de participation		10'000.00		10'000.00		3'265.85
C	930 Immeuble Pavillonweg 7	31'860.00	31'860.00	44'000.00	44'000.00		
	930.310.03 Impôts et assurances	2'500.00		3'000.00			
	930.311.01 Honoraires mandats externes	1'000.00					
	930.313.02 Charges, frais de chauffage	2'700.00		6'500.00			
	930.313.03 Entretien du bâtiment et du jardin	500.00		5'500.00			
	930.370.01 Attribution au fonds de rénovation	25'160.00		29'000.00			
	930.431.01 Remboursement de charges locatives		2'700.00				
	930.455.01 Recettes de loyers		29'160.00		44'000.00		
C	931.00 Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5	29'240.00	29'240.00	27'800.00	27'800.00		
	931.302.01 Frais conciergerie et nettoyage	1'000.00		1'950.00			
	931.303.01 Contributions assurances sociales	100.00		120.00			
	931.303.02 Caisse d'allocations familiales, contr.			40.00			

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTE 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
931.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	20.00		20.00		
931.310.03	Impôts et assurances	2'200.00		1'800.00		
931.311.01	Honoraires mandats externes	1'000.00				
931.313.02	Charges, frais de chauffage	2'600.00		9'200.00		
931.313.03	Entretien du bâtiment et du jardin	500.00		5'500.00		
931.370.01	Attributions au fonds de rénovation	21'820.00		9'170.00		
931.431.01	Remboursement de charges locatives		2'600.00			
931.455.01	Recettes de loyers		26'640.00		27'800.00	
C 932.00	Immeuble Ahornweg 2	40'400.00	40'400.00	6'650.00	41'400.00	
932.310.03	Impôts et assurances	700.00				
932.313.01	Frais d'exploitation de la propriété par étage	6'350.00		6'650.00		
932.370.01	Attribution au fonds de rénovation	33'350.00				
932.431.01	Remboursement de charges locatives		5'000.00		6'000.00	
932.455.01	Recettes de loyers		35'400.00		35'400.00	
935	Immeubles Gwatt					440'138.75
935.431.09	Remboursements divers					2'259.15
935.475.01	Supression de provisions					437'879.60
C 940	Subventions de constr. à des paroisses	50'000.00		20'000.00		143'244.00
940.321.01	Subventions de constr. à des paroisses JU et SO	50'000.00		20'000.00		143'244.00
985	Amortissements non répartis	27'300.00		15'400.00		
C 985.381.02	Dépréciations complémentaires	27'300.00		15'400.00		
986	Mouvements non répartis sur fonds	10'000.00		10'000.00		10'000.00
986.370.01	Attribution au fonds de secours	10'000.00		10'000.00		10'000.00
C 987	Charges et produits neutres				738'115.40	15'196.50
987.375.02	Charges neutres				215.40	
987.375.04	Attributions aux provisions Fonds de rénovation immobilière				437'900.00	
987.375.05	Attributions aux provision Jubilé de la Réforme				300'000.00	
987.436.01	Revenus neutres					15'196.50

BUDGET D'INVESTISSEMENT

		BUDGET 2016		BUDGET 2016		COMPTE 2014	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	BUDGET D'INVESTISSEMENT	2'435'000	2'435'000	2'035'000	2'035'000	118'396	118'396
0	AUTORITES, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS	275'000	0	170'000	0	0	0
030	Conseil synodal	120'000	0	170'000	0	0	0
030.5xx.xx	Vision Eglise 21	120'000		170'000			
034	Jubilé de la Réforme	155'000	0	0	0	0	0
034.5xx.xx	Manifestations refbejuso	155'000					
1	SERVICES CENTRAUX	50'000	0	965'000	945'000	53'904.15	53'904.15
110	Services informatiques	50'000	0	965'000	945'000	53'904.15	53'904.15
110.5xx.xx	Renouvellement 2014/2015			945'000		53'904.15	
110.511.xx	Extension du réseau wifi dans la Maison de l'Eglise			20'000			
110.511,xx	Banque de données de l'Eglise	50'000					
110.680.01	Prélèvement de provisions				945'000		53'904.15
6	THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE	600'000	600'000	400'000	400'000	64'492.05	64'492.05
605	Theologie	600'000	600'000	400'000	400'000	64'492.05	64'492.05
605.xxx.xx	Cours spécial ITHAKA Minitère pastoral	600'000		400'000		64'492.05	
605.680.01	Prélèvement du fonds de secours (cours spécial)		600'000		400'000		64'492.05
9	FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
930	Immeubles	1'510'000	1'510'000	500'000	500'000	0	0
930.5xx.xx	Rénovation immobilière Pavillonweg 5+7	1'510'000		500'000			
930.680.01	Prélèvement du fonds de rénovation		1'510'000		500'000		
999	Clôture	0	325'000	0	190'000	0	0
999.690.02	Dépenses reportées au bilan; investissements nets		325'000		190'000		

Budget 2016 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Commentaires détaillés par secteur et par fonction

0	Autorités, postes pastoraux, FEPS, médias
020	Synode Les charges supplémentaires de CHF 62'000 sont dues au Synode de réflexion prévu sur le thème <i>Vision Eglise 21</i> . A cela s'ajoutent les nouveaux remboursements pour des coûts d'impression accordés aux fractions à hauteur de CHF 300 par année et pour chacune d'elles.
030	Conseil synodal L'économie de CHF 245'000 est principalement due au fait que, pour couvrir les coûts liés au développement des relations Eglise – Etat, un nouveau prélèvement sur le fonds de secours est prévu à hauteur de CHF 280'000 (voir la proposition 5 de ce document).
307.01 et 308.01	L'expérience a montré que le montant porté au budget jusqu'à présent n'a jamais été entièrement utilisé.
311.01	Les dépenses pour le processus <i>Développement des relations Eglise – Etat</i> ont été portées au budget à hauteur de CHF 280'000, avant tout pour des honoraires externes (200'000 l'année précédente ; nouveauté : financement par des prélèvements sur le fonds de secours).
311.02	Il y a davantage de délégations uniques prévues en 2016 qu'en 2015.
319.01	Le crédit libre du Conseil synodal n'a jamais été entièrement utilisé lors de ces dernières années. La réduction proposée est une contribution à la compensation de coûts supplémentaires sur d'autres postes.
470.02	Prélèvements sur le fonds de secours (nouveau) pour couvrir les coûts liés au développement des relations Eglise – Etat (voir la proposition distincte dans ce document).
031	Chancellerie de l'Eglise Les charges sont en hausse d'environ CHF 68'000 avant tout en raison de la hausse des charges liées au personnel
301.01 / 302.01	Modifications dans le personnel : la rédaction du magazine de l'Eglise <i>Ensemble</i> , temps partiel supplémentaire dans le service juridique, hausse du taux d'occupation à la direction du service de chancellerie ; en ce qui concerne les autres salaires, il est prévu des coûts liés à des remplacements pour une vacance de formation continue et un nouveau poste de stagiaire. En conséquence, il faudra aussi assumer des contributions plus élevées pour les assurances sociales et la caisse de pension.
032	Service de la communication Economies de CHF 36'400 Les charges supplémentaires pour le magazine de l'Eglise « Ensemble » (dès 2016 il s'agira de charges d'exploitation pour l'année entière) de CHF 97'000 sont entièrement compensées par la baisse des charges dans les autres comptes du service de la communication.
314.01	Les charges de fonctionnement pour la production de « Ensemble » comprennent : 37'000 rédaction francophone (convention avec Visage protestant) 100'000 mandat d'impression, y compris pour les premières étapes 10'000 graphisme

25'000 images

15'000 honoraires pour les contributions écrites externes

- 314.06 Médias électroniques: la contribution à Radio Tell est supprimée et le crédit pour la contribution unique aux radios locales sur demande a été biffé.
- 314.09 La production de médias écrits peut une nouvelle fois être revue à la baisse. En conséquence du nouveau magazine *Ensemble*, la production de la lettre circulaire est abandonnée.
- 314.10 **Travaux liés à Internet** : la baisse des charges de CHF 34'000 est due avant tout à l'abandon de projets. Le développement de données électronique pour les soins palliatifs et l'app web *Visite de l'Eglise* sont dorénavant prévus. Les coûts liés au travail courant restent inchangés.
- 033 Vision Eglise 21**
C'est ici que sont prévus les coûts et le financement par le fonds de secours pour le projet *Vision Eglise 21 – point final en points de suspension*. Le montant de CHF 270'000 est une hypothèse. Voir à ce sujet le document séparé.
- 034 Jubilé de la Réforme**
C'est ici que sont prévus les contributions à des projets de tiers concernant le Jubilé de la Réforme (adoption chaque année dans le cadre du budget). D'autre part, les dépréciations sont comptabilisées sur un crédit d'engagement pour des projets propres (10% de la tranche des investissements prévue pour 2016 se montant à CHF 155'000 – cf. document séparé). Les deux positions seront conjointement couvertes par des prélèvements sur une provision. Les modifications évoquées restent donc neutres du point de vue financier.
- 035 Présence des Eglise dans des expositions.**
316.01 Réduction des charges de CHF 15'000. La tentative d'avoir une présence des Eglises en 2015 à la foire bernoise de la formation n'est pas reconduite en 2016.
- 036 Médias, journalisme**
331.01 Réduction des charges de CHF 39'700 en ce qui concerne la contribution aux Médias réformés conformément aux informations sur le budget. Cette position devrait ne se monter qu'à CHF 300'000 dès 2017 (Objectif de l'Assemblée des délégués des Médias Réformés pour la planification des offres 2017).
331.02 Office protestant des Médias: les budgets de la CER ne sont pas encore bouclés. La planification financière prévoit cependant des hausses dans la mesure proposée ici ainsi qu'une hausse de notre part selon la clé de répartition CER.
332.02 La contribution au service d'information Eglise, sectes, religions augmente en raison de la hausse de la somme planifiée par la Conférence des Eglises, KIKO.
- 060 Postes pastoraux propres aux paroisses**
311.01 L'augmentation des charges provient de la hausse du nombre d'installations. De plus, CHF 3'000 sont dorénavant prévus pour l'installation des catéchètes.
- 062 Consécration et reconnaissance des ministères**
316.01 Hausse des charges de CHF 21'500. Deux célébrations de reconnaissance des ministères sont prévues pour les catéchètes et les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux. Les coûts pour la consécration des VDM restent inchangés.

1	Services centraux
----------	--------------------------

100 Services centraux

Hausse des charges de CHF 127'000 en raison de l'augmentation des coûts de personnel.

- 301.01 et 302.01 En 2016, deux nouvelles personnes arriveront après des départs à la retraite. L'engagement de deux personnes en tuilage engendre des coûts supplémentaires. Un nouveau poste pour des personnes aux capacités limitées a été créé. De plus, on constate une transition du compte 301.01 au compte 301.02 afin de rester cohérent quant à la délimitation entre les emplois fixes et d'autres engagements.
- 304.01 Après le changement de système de la caisse de pension, les contributions dans le Secteur des Services centraux ont davantage augmenté que ce qui était prévu.
- 308.01 Le montant porté au budget 2015 était trop bas. En raison de l'arrivée de collaboratrices et collaborateurs, la réduction du crédit de formation continue doit être suspendue.
- 309.02 Charges supplémentaires uniques en raison de deux départs à la retraites et de quatre cadeaux pour jubilés.
- 431.01 Abandon des prestations APG car aucun collaborateur n'est plus soumis à l'obligation de servir.

110 Services informatiques

Charges supplémentaires de 56'000 en raison de coûts de projet uniques.

- 310.03 Légère hausse des coûts de réseau pour les connexions câblées.
- 311.01 Hausse des coûts pour l'étude de faisabilité pour la *Banque de données de l'Eglise*.
- 312.03 Hausse des coûts d'impression en raison d'appareils supplémentaires pour les impressions couleur et les grands tirages.
- 382.01 Dépréciations sur l'extension du réseau wifi dans la Maison de l'Eglise et sur le crédit pour l'élaboration du projet *Banque de données de l'Eglise* (de la compétence du Conseil synodal, le projet quant à sa réalisation sera présenté plus tard au Synode pour décision).

120 Immeuble Altenbergstrasse 66

Hausse des coûts de CHF 6'000 en raison de coûts supplémentaires pour l'entretien/l'exploitation et des achats uniques.

- 312.01 Comme il était jusqu'ici l'habitude, un forfait de 3% de la valeur d'acquisition est prévu pour des acquisitions. Pour la première fois depuis l'arrivée dans la Maison de l'Eglise, des compléments sont aujourd'hui nécessaires en raison de la création de nouveaux postes de travail.
- 313.02 Economies de CHF 28'500. Sur la base du premier décompte sur les charges, le montant porté au budget pour les charges et le chauffage peut être réduit à CHF 115'000.
- 313.04 Les prestations de tiers pour l'entretien technique et la mise à disposition de salles de cours et de la salle sont plus importantes que ce qui était évalué jusqu'à présent. Malgré cela, des économies ont pu être faites en raison de charges externes moins importantes dans le budget des cours.

130 Charges et recettes suprasectorielles

Charges supplémentaires de CHF 158'000, principalement en raison de la

première apparition au budget de l'attribution au compte «épargne temps» (CHF 150'000).

- 302.01 Economies de CHF 10'000. Coûts moindres pour la formation continue interne à l'exploitation (cours de français).
- 309.04 Les montants pour la garde d'enfants ont à nouveau augmenté en raison d'un plus grand nombre de demandes.
- 310.03 Charges supplémentaires de CHF 6'000. En raison de l'élargissement du cercle de destinataires pour le magazine «Ensemble», les coûts globaux pour les envois (malgré l'arrêt des coûts pour la circulaire) seront vraisemblablement plus élevés qu'auparavant.
- 375.01 Avec l'introduction du compte épargne-temps pour les avoirs en jours vacances et en années de service des collaboratrices et collaborateurs, il faut porter au budget la planification des nouveaux avoirs. Les CHF 150'000 correspondent à une évaluation et le respect d'une limite de 60 jours maximum.

2 Diaconie, pastorale

Les charges globales nettes sont environ CHF 19'000 plus basses par rapport au budget 2015.

200 Secteur Diaconie

Le budget du secteur présente des économies pour CHF 51'000.

- 304.01 Du fait du «rajeunissement» du secteur, on constate un recul des contributions à la caisse de pension.
- 308.02 Réduction ciblée des charges pour les retraites et la supervision.
- 309.01 En 2016, aucun changement n'est prévu dans le personnel.
- 316.01 Grâce à des efforts d'économie ciblés, on constate une économie d'environ CHF 5'000 pour les manifestations.
- 317.01 Economies de CHF 5'000 grâce à l'arrêt d'une participation unique aux coûts en 2015 (auprès de l'association socio-diaconale).
- 317.02 Du fait d'un nouveau concept pour les manifestations de la paroisse des sourds et malentendants, les coûts baissent d'environ CHF 16'000. Cependant, il est renoncé à une participation aux coûts. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de recettes dans le compte 200.433.02 (jusqu'à présent CHF 13'000).

210 Aumônerie des handicapés Jura

- 322.01 Economies de CHF 5'700 en raison de moindres coûts pour l'aumônerie des handicapés dans l'Arrondissement du Jura.

230 Offices régionaux de consultation conjugale

- 322.01 Charges supplémentaires financées par des prélèvements sur la provision correspondante en raison du report du renchérissement sur la subvention cantonale des années précédentes.
- 360.01 et 360.02 Nous partons du principe que la subvention augmente chaque année d'environ 1% mais la reportons cependant toujours avec un report d'une année aux donateurs. La différence est chaque fois comptabilisée dans la provision et payée l'année suivante sur le compte 322.01.

250 Formation des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux

- 322.01 Un stage socio-diaconal a été annoncé dans l'Arrondissement du Jura.
- 332.01 La Haute école spécialisée pour le travail social renonce à une contribution pour le fonds des bourses car celui-ci dispose entretemps de moyens suffisants. Une nouvelle réglementation concernant l'usage de ce fonds et en travaux.

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

- 332.04 Une hausse des contributions aux paroisses pour les stages de collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux est prévue (voir le document séparé pour le Synode). Les charges supplémentaires sont compensées par la suppression provisoire de la contribution à la Haute école spécialisée pour le travail social.
- 342.01 Augmentation de CHF 19'000 en raison de la nouvelle ordonnance sur la formation continue des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux conformément au règlement sur la formation continue.
- 370.01 Baisse des attributions sur le fonds des bourses en raison de la baisse des demandes de bourses.
- 299 Contributions diverses**
- 331.06 Projet Nebelmeer: un document séparé est présenté au Synode concernant une poursuite de la contribution sur trois ans. Parallèlement le groupe de Bienne devrait aussi recevoir une contribution (charges supplémentaires de CHF 2'500).
- 332.05 Le Conseil synodal a décidé d'adapter la contribution pour l'accompagnement spirituel SMS et Internet à la hauteur correspondant à la clé de répartition de la Conférence des Eglises car l'offre est actuelle et répond aux exigences de qualité.

3 Catéchèse

Les charges supplémentaires de CHF 34'000 sont principalement liées aux charges uniques pour la manifestation « Événement biblique ». D'autres charges supplémentaires sont compensées par des économies faites sur d'autres postes.

300 Secteur Catéchèse

Charges supplémentaires de CHF 76'000 en raison des coûts uniques pour le « Événement biblique » et des contributions plus élevées à la caisse de pension.

- 304.01 Les contributions à la caisse de pension sont plus élevées par rapport aux premières estimations en raison des nouvelles dispositions (le budget 2015 était trop bas).
- 308.01 Les coûts pour une formation continue sur la durée prévue en 2015 sont reportés en 2016.
- 309.01 Un poste pourrait être mis au concours suite à un départ en retraite
- 311.01 Les coûts pour la conduite du concept général pour la pédagogie religieuse sont prévus avec une baisse pour 2016 (CHF 7'000 au lieu de 12'000).
- 317.01 Les coûts pour les conférences sont plus bas car elles ne seront pas menées de manière intersectorielle.
- 317.02 En avant-première du Jubilé de la Réformation aura lieu en 2016 dans la Maison de l'Eglise et ses environs un « Événement biblique ».

301 Cours de formation et formation continue

- 310.04 En 2016 est prévue la publication de nouveaux supports d'enseignement.
- 317.01 Charges supplémentaires de CHF 19'150 : coûts en augmentation pour RefModula jusqu'à son développement total ainsi que de nouveaux coûts pour la formation continue durant la première année de ministère des catéchètes (voir le document séparé).
- 317.06 Le cours IVP NMS a lieu tous les deux ans (prochain cours en 2017).
- 433.01 Avec la suite du développement de RefModula, les contributions pour les cours et les réunions augmentent encore légèrement.

325 Consultation et documentation pour la catéchèse

Le Conseil synodal a décidé de maintenir la contribution pour la documentation catéchétique à CHF 20 par catéchumène.

Economies de CHF 8'000 : avant tout en raison d'une baisse des acquisitions et une légère baisse de la contribution à la Haute école pédagogique de Berne. De plus, les contributions des paroisses sont moindres en raison de la baisse du nombre de catéchumènes.

330 **Enfant et Eglise**

La commission Enfant et Eglise fusionne avec la commission spécialisée EFa. Les offres de cours sont désormais directement liées à l'offre de la catéchèse et publiées dans le programme semestriel. Cela engendre des économies d'environ CHF 40'000. L'Association Enfant et Eglise demeure et ainsi en est-il également de notre contribution ainsi que de la participation aux coûts pour le site www.kiki.ch.

359 **Participations diverses à la formation et au perfectionnement**

322.01 Charges supplémentaires de CHF 20'000 : le Synode, dans sa session d'été 2014, a décidé que les contributions aux organisateurs de la catéchèse spécialisée s'élèvent à CHF 1'000 au maximum par élève. Les charges supplémentaires annoncées ici sont à mettre au compte de l'augmentation du nombre d'élèves dans les institutions ayant droit aux contributions.

332.03 Economies de CHF 7'100: la contribution aux frais de fonction KAKOKI est désormais comprise dans la contribution au secrétariat de la Conférence des Eglises (compte 090.331.02).

332.06 Les charges supplémentaires sont à mettre au compte d'une hausse des coûts d'entretien pour le site Internet.

332.07 Un camp supplémentaire Konfcamp est subventionné. La contribution concernant les camps Konfcamp déjà existants est réduite progressivement. L'objectif est que les Konfcamps puissent s'autofinancer.

332.08 Le service «mira» a été dissout. Une solution pour la suite est en préparation. Pour la solution intérimaire avec Pro Juventute, une contribution de même importance est prévue.

332.09 Contribution unique provisoire de la Conférence des Eglises à l'Eglise tessinoise pour la couverture financière du catéchisme.

360 **Instruction religieuse de langue française**

332.01 La contribution à la CER prévue est inférieure à celle de l'année précédente car le projet de catéchèse de base ne peut être mis en œuvre dans la forme prévue.

4 **Paroisses et formation**

Hausse des charges nettes de CHF 157'000 avant tout en raison de la réalisation du nouveau poste «Dialogue avec la société». (coûts de personnel et d'exploitation). Les autres variations par rapport au Budget 2015 se compensent les unes les autres.

400 **Secteur Paroisses et formation**

Charges supplémentaires d'environ CHF 215'000 avant tout en raison du nouveau poste «Dialogue avec la société», frais de location supplémentaires pour le Forum réformé.

301.01 Charges supplémentaires de CHF 104'00 en raison du nouveau poste à temps partiel pour le programme «Dialogue avec la société» ainsi que des conséquences de l'évolution ordinaire des salaires.

304.01 Coûts supplémentaires pour la caisse de pension en raison de charges salariales plus élevées.

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

- 313.01/02 Coûts plus élevés de location et de charges pour les locaux supplémentaires loués à la Länggassstrasse pour le Forum réformé (salle de conférences supplémentaire pour l'aumônerie et le travail de bureau).
- 314.01 Programme semestriel et annonces dans «reformiert». Coûts inférieurs sur la base de l'expérience faite ces dernières années.
- 317.01 Charges supplémentaires de CHF 17'500: nouveaux projets tels que la Formation continue tout au long de son existence – Formation pour la vie, prestations de décharge des Conseils de paroisse, projet participatif Eglise 21 pour les adolescents et jeunes adultes, spirituel&culturel – quatre célébrations spécifiques à bas-seuil durant l'année liturgique. Les coûts supplémentaires pour les nouveaux projets sont presque entièrement compensés par des projets supprimés et des économies.
- 317.03 Cours : comme auparavant mais avec de moindres coûts
- 433.01 Les recettes provenant des cours sont prévues de manière un peu plus prudente que l'année précédente.
- 450 Formation et formation continue**
- 331.01 Le budget pour les cours WTB est clairement plus élevé qu'auparavant car aucun bénéfice des années précédentes n'a pu être reporté dans la comptabilité.
- 470 Centre de Sornetan**
- 331.01 Les charges de personnel pour 2015 avaient été prévues de manière trop basse car les données concernant le Centre n'étaient pas disponibles à temps.
- 331.05 /
470.01 Pour la première fois, Sornetan a déjà annoncé un projet de rénovation pour l'année à venir pour des coûts de CHF 90'000. La contribution ne sera payée que lorsque le Conseil synodal aura pris sa décision en temps voulu. Le financement sera assuré par un prélèvement sur le fonds de rénovation immobilière.
- 499 Contributions diverses**
- 370.01 L'attribution au Fonds d'encouragement «installations solaires» avait été acceptée par avance pour trois années.

5 Œcuménisme, mission, coopération au développement

Economies de CHF 4'000. Les variations à la hausse et à la baisse se sont presque entièrement compensées.

500 Secteur ŒTN – Migration

Charges supplémentaires nette de CHF 16'000 résultant de variations limitées dans différentes positions, que ce soit à la hausse ou à la baisse.

- 301.01 La masse salariale pour les emplois fixes augmente dans le cadre habituel.
- 302.01 En raison de la situation du personnel, il n'est pas prévu de stage en 2016. Des remplacements sont cependant prévus en raison d'un congé maternité et d'un congé pour de la formation continue.
- 314.01 De légères charges supplémentaires pour la nouvelle édition de plusieurs brochures sur divers thèmes actuels.
- 317.01 Conférences et séminaires : puisque le programme pour les séminaires est pratiquement inchangé, les coûts en sont donc presque identiques.

510 Réseau de contact pour réfugiés

- 331.06 Réseau de soutien et offres de formation pour les requérants d'asile (EPER) : la hausse de CHF 15'000 fait l'objet d'un document séparé présenté au Synode.

- 570** **Communion mondiale d'Eglises réformées**
332.03 L'institut mondial de théologie présente tous les deux ans une demande pour une contribution supplémentaire de CHF 10'000 pour les frais de voyage et de logement concernant un séminaire international.
- 580** **Contributions œuvres missionnaires et d'entraide**
331.02 En 2015 une contribution unique de CHF 20'000 avait été prévue au budget pour le jubilé, contribution qui est maintenant supprimée.
- 591** **Contributions protestants disséminés à l'étranger**
332.01 La contribution à la FEPS pour les postes de pastorat à l'étranger baisse de CHF 17'000 car le soutien apporté par la FEPS a été réduit de manière ciblée.

6 Théologie

Les charges supplémentaires de CHF 59'000 sont dues à des variations à la hausse ou à la baisse dans divers postes.

- 600** **Ecole préparatoire de théologie (EPT)**
Le budget du campus de Muristalden a été rendu. La baisse des charges nettes est à mettre au compte de charges de personnel moindres (moins de maintien des acquis) et des recettes supplémentaires provenant des contributions pour les étudiantes et étudiants hors canton.
- 601** **Ahornweg**
Ces charges sont désormais comptabilisées sous la fonction 932.
- 605** **Secteur Théologie**
Charges supplémentaires nettes de CHF 31'000
- 302.01 Aucun intérimaire ni aucun stage ne sont prévus au budget en 2016 pour le secteur Théologie.
- 304.01 Evolution ordinaire sur la base de la croissance de la masse salariale. L'importante hausse des charges par rapport aux comptes 2014 est à mettre au compte des nouveaux postes et au changement de système dans la caisse de pension.
- 308.01 Le soutien d'une longue formation continue se termine à la fin de cette année.
- 310.09 En plus des charges habituelles liées à l'accueil des hôtes, des contributions sont prévues pour l'Assemblée annuelle de la Société biblique à Berne, une rencontre avec les pasteur-e-s stagiaires avant leur consécration est planifiée.
- 311.01 Economies de CHF 6'500 : la restructuration de la formation continue suisse est terminée. Des charges d'honoraires uniques sont prévues pour les projets EPT-Innovation, Management des ressources RH et développement des profils de poste en ligne.
- 312.01 Les acquisitions prévues pour 2015 concernant les cours pwb sont terminées.
- 314.01 Economies de CHF 23'000: moins de nouvelles publications planifiées par rapport à l'année précédente. Pour l'allocation de contributions de soutien aux projets sur les cultes et la musique sacrée, CHF 25'000 sont prévus au lieu de CHF 15'000. De plus, des contributions pour la publication de livres sur le thème *Eglise multitudiniste* et *Culte réformé* sont prévues.
- 317.01 Conférences, cours et séminaires : économies de CHF 41'000 en raison du séminaire «Dessiner des paroisses» qui n'a lieu que tous les deux ans.

- 317.02 Contribution Formation continue Suisse: après l'entrée en vigueur du nouveau contrat avec Formation continue Suisse, les coûts supérieurs sont reportés sur la comptabilité de Formation continue Suisse, de manière cohérente. Il faut donc prendre en compte la part des Eglises Refbejuso selon la clé de répartition de la FEPS.
- 319.01 Les charges supplémentaires proviennent de la nouvelle invitation planifiée chaque année des étudiantes et étudiants en théologie par l'Eglise.
- 433.01 Contribution des participantes et participants au séminaire «Animer une paroisse» (tous les deux ans)
- 606 Cours et contributions service formation continue**
Le programme de formation de pwb est adapté au niveau du contenu et conformément aux coûts prévus par les dispositions de la Formation continue Suisse. Les charges baissent de ce fait de CHF 131'000, les recettes de CHF 115'000. Des charges supplémentaires de CHF 35'000 proviennent des contributions à la formation continue, conformément à notre règlement sur la formation continue.
- 608 Formation continue des ministres (fr.)**
331.01 La contribution à la CER pour l'Office protestant de formation (OPF) augmente légèrement en raison de la hausse de la clé de répartition.
- 610 Semestre pratique et stages pastoraux**
Les économies de CHF 21'000 est avant tout à mettre au compte d'une baisse du nombre d'étudiantes et d'étudiants. On peut le constater avant tout lors des séminaires pour les étudiantes et les étudiants.
- 612 Semestre pratique et stages pastoraux, coûts d'accompagnement**
302.01 Un stage pastoral a été annoncé dans l'Arrondissement de Soleure, stage qui aura des conséquences financières à hauteur de 50% pour l'exercice 2016.
413.01 Aucun stage pastoral n'est prévu hors canton et donc aucune participation aux coûts par l'église cantonale concernée.
- 650 Subsides de formation EPT**
Au regard du nombre réduit d'étudiants à l'EPT, les demandes de bourse ont également baissé et les coûts correspondant sont bas. Nous avons de ce fait à nouveau baissé les attributions au Fonds des bourses. Les bourses effectivement octroyées sont couvertes par des prélèvements sur le Fonds des bourses.
- 651 Congés de formations pasteurs/formations spécialisées**
331.01 La Conférence des Eglises a procédé à une nouvelle augmentation de la somme prévue pour l'offre de cours *Aus- und Weiterbildung in Seelsorge – Formation et formation continue en aumônerie (AWS)* de CHF 50'000 à CHF 70'000. C'est pour cette raison que notre participation augmente de CHF 5'800.
- 655 Subsides de formation théologiens**
341.01 Concernant les théologiennes et théologiens, la somme des bourses octroyées en 2014 a à nouveau diminuée. De 2012 à 2014, ce sont en moyenne CHF 82'200 par année qui ont été dépensés.
341.02 Les bourses pour les doctorants seront légèrement augmentées en raison du renchérissement sur les trois années. Depuis lors, le taux de renchérissement est resté en-deçà du seuil de déclenchement de 5%. Les attributions au Fonds des bourses ont été fixées légèrement en-dessous de la moyenne sur les trois années en raison de l'importance actuelle du fonds.

660 Ecole de musique sacrée à Berne

317.01 Charges supplémentaires de CHF 53'000, d'une part parce que le budget de la HEAB comprenait une erreur et d'autre part parce qu'il devrait y avoir davantage d'étudiantes et étudiants en 2016/2017. En raison du changement intervenu dans la direction, il y a également des coûts supplémentaires uniques d'environ CHF 4'000.

675 Liturgie, conférence pour le psautier alémanique (LGBK)

Suite au départ à la retraite d'A. Marti en tant que délégué à la liturgie et à l'hymnologie auprès de la Conférence pour le psautier alémanique (LGBK), les coûts de personnel tombent (la personne qui a pris la succession a un statut de collaborateur de l'Eglise de St-Gall). De plus, le budget 2016 est légèrement réduit, de sorte que notre contribution pour 2016 est réduite de CHF 5'400.

699 Contributions diverses

332.03 La contribution à l'Association Congrès de musique sacrée était une dépense unique en 2015.

9 Finances et contributions

900 Redevances des paroisses

321.01 Les contributions d'intérêt aux communautés juives ont pu être légèrement baissées en raison de l'évolution de l'imposition des personnes morales, comme ce fut le cas en 2015.

400.01 et 400.02 Les taux de redevance restent inchangés. L'augmentation des recettes fiscales déterminantes dans les paroisses se montent à 1,15% par rapport à 2015. L'octroi d'un rabais de 1% sur les contributions représente CHF 237'600, si bien que les recettes restent pratiquement inchangées par rapport à 2015.

910 Intérêt et produits de participation

318.01 Ce compte comprend les charges liées aux dépôts pour nos placements financiers. Les coûts augmenteront légèrement à cause de l'activité des fonds.

355.01 Les intérêts sur les avoirs placés sur les fonds s'adaptent aux taux d'intérêts actuels qui sont encore très bas. De plus, les fonds vont partiellement baisser.

451.01-03 Selon les instructions de notre organe de révision, les taux d'intérêts se distingueront des recettes d'intérêts et des gains de valorisation. Au regard de la situation actuelle sur le marché financier, nous ne pouvons compter avec des gains en bourse pour le moment.

930 – 932 Immeubles Pavillonweg / Ahornweg

Comme les deux immeubles au Pavillonweg ont été rénovés, les recettes liées à la location sont plus basses qu'auparavant. Les recettes nettes sont attribuées au Fonds de rénovation immobilière, conformément au règlement. Dorénavant, les recettes nettes de l'immeuble à l'Ahornweg seront également attribuées au Fonds de rénovation immobilière.

940 Subventions de constructions à des paroisses soleuroises

Le montant porté au budget correspond aux demandes attendues, respectivement aux demandes déjà accordées pour des constructions l'an prochain.

985 Amortissements non répartis

381.02 Le projet *Vision Eglise 21* est comptabilisé dans les comptes d'investissement. En 2015, une participation aux coûts pour CHF 170'000 est planifiée. En 2016, ce sont CHF 120'000 qui sont prévus. Selon la méthode de valorisation fondée sur les coûts amortis, les dépréciations se montent pour 2016 à CHF 27'300.

987 Charges et produits neutres

Il n'y a pas lieu de prévoir de nouvelles attributions pour l'heure.

Berne, septembre 2015 / W. Oppliger